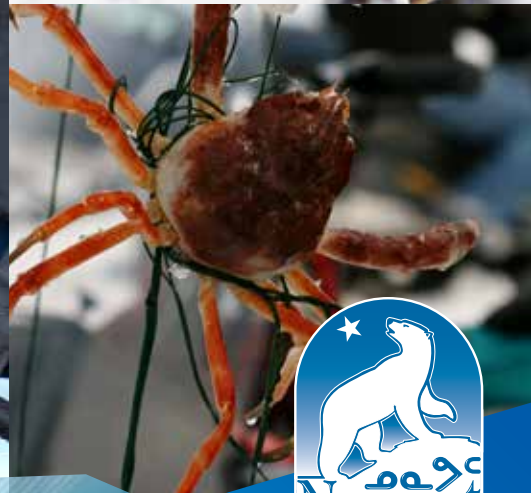


STRATÉGIE DES PÊCHES DU NUNAVUT

Ministère de l'Environnement, Division des Pêches et de la Chasse au phoque

2016-2020



© Le territoire du Nunavut, gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement, 2016.

Sauf dans les cas permis par la *Loi de 1968 sur le droit d'auteur*, aucune partie de ce document ne peut être, en tout ou en partie et sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, de manière électronique ou mécanique, y compris la photocopie ou l'enregistrement, reproduite, stockée dans un système d'extraction, diffusée ou transmise sans l'autorisation écrite préalable du ministère de l'Environnement. Les informations contenues aux présentes peuvent être modifiées sans préavis. Le détenteur du droit d'auteur ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions techniques ou autres aux présentes. Le lecteur ou utilisateur accepte tous les risques et les responsabilités liés aux pertes, aux dommages, aux coûts et aux autres conséquences qui découlent, directement ou indirectement, de l'utilisation de cette information.

Pour des questions au sujet de la reproduction, y compris le téléchargement ou l'impression de la version Web, veuillez écrire au environnement@gov.nu.ca ou téléphoner au 867 975-7700.

ISBN#

Cover Photos
Men fishing, kakivak, fish and crab by Sarah Arnold
Worker by Windsor University, OTN field team

Table des matières

INTRODUCTION	5
Notre gouvernement.....	8
NOS PÊCHES	10
Pêches côtières et continentales	12
Pêches hauturières.....	14
Récolte et commerce d'aliments traditionnels	16
Pêche récréative	18
Durabilité, bonne gestion et recherche	18
NOTRE VISION	22
NOTRE AVENIR	25
PRIORITÉ 1 : INUIT QAUJIMAJATUQANGIT, SCIENCE ET DURABILITÉ (IQSD)	27
IQSD – Mission	28
IQSD – Justification.....	28
IQSD – Objectifs.....	28
PRIORITÉ 2 : GOUVERNANCE ET RÉGLEMENTATION (GR)	29
GR – Mission.....	29
GR – Justification.....	30
GR – Objectifs	31
PRIORITÉ 3 : NIVEAUX, ACCÈS ET ALLOCATIONS EN MATIÈRE DE PRISES (NAA)	32
NAA – Mission	32
NAA – Justification	32
NAA – Objectifs	33
PRIORITÉ 4 : CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE, EMPLOI ET FORMATION (CEF)	34
CEF – Mission.....	34
CEF – Justification	34
CEF – Objectifs.....	35

PRIORITÉ 5 : FINANCEMENT ET PRODUCTION DE RECETTES (FPR)	36
FPR – Mission.....	36
FPR – Justification	36
FPR – Objectifs	37
PRIORITÉ 6 : INFRASTRUCTURE (INF)	37
INF – Mission.....	37
INF – Justification.....	38
INF – Objectifs.....	39
PRIORITÉ 7 : COMMERCIALISATION ET ACCÈS AU MARCHÉ (CAM)	39
CAM – Mission.....	39
CAM – Justification.....	39
CAM – Objectifs.....	40
ÉVALUATION DES PROGRÈS	42
ANNEXES	45
Annexes 1 : Intervenants consultés.....	46
Annexes 2 : Liste des acronymes	47

Introduction

La première Stratégie des pêches du Nunavut publiée en 2005 a jeté les bases pour cerner les défis auxquels étaient confrontées les pêches du Nunavut, a décrit la vision du développement des pêches du Nunavut et a établi les objectifs nécessaires pour concrétiser cette vision. Dans les dix ans qui ont suivi la publication de ce document, les choses ont beaucoup changé du côté des pêches du Nunavut. La vision, les priorités et les objectifs des pêches du Nunavut doivent donc être adaptés en conséquence.

L'objectif de la première stratégie de 2005 consistait à créer un « document évolutif » reflétant les changements dans l'industrie et l'évolution des priorités au sein du territoire. La présente stratégie révisée a été fondée sur les idées, les expériences et le dévouement de tous les intervenants du secteur des pêches du Nunavut afin de traduire au mieux leurs priorités.

Au cours des dix dernières années, les pêches au Nunavut ont connu une croissance lente, mais constante, dans de nombreuses régions. Grâce à de vigoureux efforts de lobbying, l'accès et les allocations de pêche hauturière au flétan noir et à la crevette dans des eaux contiguës se sont accrus, renforçant ainsi la présence de l'industrie et faisant du Nunavut un acteur de premier plan de l'industrie de la pêche commerciale au Canada. De nouvelles licences de pêche hauturière inuites ont été accordées; comme plusieurs de ces nouveaux titulaires de licences au Nunavut ont augmenté leurs flottes, la capacité de pêche au sein du territoire a elle aussi augmenté.

La région de Qikiqtani est depuis de nombreuses années à l'avant-garde des pêches hauturières du Nunavut, avec quatre entreprises pratiquant la pêche commerciale à la crevette et au flétan noir à grande échelle dans la baie de Baffin, le détroit de Davis et le détroit d'Hudson. Le succès de l'industrie de la pêche hauturière a pris de l'ampleur après la création de la Nunavut Offshore Allocation Holders Association (NOAHA) en 2011, qui

représente l'industrie dans son ensemble et offre une façon de parvenir à un consensus sur des questions liées aux pêches. La NOAHA a été créée selon la recommandation de la Stratégie des pêches du Nunavut de 2005 et constitue l'une de ses réalisations les plus importantes.

La dernière stratégie a établi la nécessité d'une recherche scientifique accrue, et le ministère a répondu en 2011 en construisant le NO Nuliajuk, le premier navire de recherche océanographique axé sur les pêches du Nunavut. Détenu et exploité par le gouvernement du Nunavut, ce navire de près de 20 m (64 pi) sert de plateforme pour les pêches côtières et la recherche océanographique au sein du territoire. La première stratégie a également soulevé le besoin de développer le marché du travail et de fournir des formations afin d'accroître les possibilités des Inuits de travailler dans le secteur des pêches. Par conséquent, en 2005, le Nunavut Fisheries Training Consortium a été créé afin d'offrir une formation aux Inuits du Nunavut souhaitant dénicher un emploi dans l'industrie de la pêche.

Le gouvernement du Nunavut s'engage à appuyer et à développer la pêche et la chasse durables du poisson, du phoque et des animaux à fourrure qui fournissent de la nourriture, des vêtements et des possibilités économiques aux Nunavummiuts. Les pêches et les activités maritimes sont maintenant reconnues comme offrant les meilleures occasions de bien-être socioéconomique à long terme, y compris la sécurité alimentaire et la création d'emplois au Nunavut.

Depuis la création de la première Stratégie des pêches du Nunavut en 2005, de plus en plus de Nunavummiuts participent aux pêches commerciales côtières et hauturières, et ils utilisent souvent leurs revenus pour réaliser d'autres activités de pêche et de chasse, ou ils combinent un travail à temps partiel dans le secteur des pêches à un autre emploi. La pêche côtière est dominée par la pêche de l'omble chevalier, et moins fréquemment du poisson blanc et de la baleine, qui servira à faire certains produits à base de viande de baleine séchée.

Partout au Nunavut, les pêches améliorent la sécurité alimentaire, créent des emplois et augmentent le bien-être socioéconomique des Nunavummiuts. Plus de communautés prennent conscience du potentiel du développement des pêches et des avantages qui y sont reliés. De plus en plus, elles demandent de l'aide financière et d'autres ressources pour maximiser les pêches existantes et en développer de nouvelles. Elles expriment également leurs préoccupations de façon très proactive en ce qui concerne la protection des ressources marines, et elles soulignent fréquemment et ouvertement l'importance de la protection des ressources du Nunavut pour les générations actuelles et futures tout en mettant l'accent sur des enjeux importants, comme la sécurité alimentaire, la santé des poissons, les contaminants, les impacts de la navigation, les changements climatiques, la menace des déversements de pétrole brut et le manque de capacités d'intervention dans le nord.

Dix ans après la mise en place de la Stratégie des pêches du Nunavut, il est clairement nécessaire de la renouveler. Cette stratégie gèrera les programmes et les investissements dans les pêches du gouvernement du Nunavut (GN) et fournira un cadre auquel les Inuits, les partenaires de cogestion, l'industrie de la pêche, les communautés, les chercheurs, le gouvernement fédéral et les bailleurs de fonds pourront se fier afin de collaborer à la création de pêches solides, justes, accessibles et durables qui respectent les droits des Inuits dans l'Accord sur le Nunavut.

Cette stratégie arrive à point et comporte cinq objectifs principaux :

- Refléter avec exactitude l'état actuel de l'industrie de la pêche du Nunavut, avec ses défis, ses forces, ses faiblesses et ses possibilités;
- Refléter avec exactitude les besoins des Nunavummiuts en matière de pêche;
- Déterminer ce qui empêche les pêches de se développer plus rapidement et adopter des mesures visant à supprimer les obstacles de façon stratégique;
- Déterminer ce qui existe maintenant et ce qui doit être conservé;
- Cerner et gérer les nombreux agents agresseurs des pêches (p. ex. les changements climatiques).

L'atteinte de ces objectifs sera possible en formant un partenariat avec les Inuits et de nombreuses organisations à l'intérieur et à l'extérieur du Nunavut. L'approche du Nunavut est unique, et une cogestion est au cœur de sa gestion des pêches. Les partenaires de cogestion des pêches comprennent le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut (CGRFN), Nunavut Tunngavik Inc. (NTI), le gouvernement du Nunavut (GN), le ministère des Pêches et des Océans (MPO), les Organisations régionales des ressources fauniques (ORRF), les organisations de chasseurs et de trappeurs (OCT) ainsi que les organismes publics et non gouvernementaux.

La collaboration avec les Inuits, les organisations inuites, les partenaires de cogestion, les autres intervenants et les communautés du Nunavut est au premier plan de cette stratégie¹. Le processus visant à mettre en place une nouvelle Stratégie des pêches du Nunavut a été amorcé en 2014 et comprenait :

- des consultations communautaires;

¹ La liste complète de tous les participants au processus de renouvellement se trouve à l'annexe 1.

- trois ateliers d'intervenants régionaux à Cambridge Bay, Rankin Inlet et Iqaluit;
- des entrevues avec des intervenants issus des gouvernements, de l'industrie de la pêche, des organisations inuites, des OCT et des organismes non gouvernementaux;
- un sondage en ligne envoyé à d'autres intervenants;
- des dialogues permanents et des possibilités d'apporter une contribution au document de stratégie.

Les principaux points d'entente au cours des consultations communautaires comprenaient les éléments suivants :

- la conservation des Inuit Qaujimajatuqangit (IQ), c'est-à-dire des connaissances traditionnelles des Inuits, et leur intégration dans la recherche et la prise de décision doivent demeurer le fondement de la stratégie;
- la stratégie doit être intégrée à des initiatives plus étendues axées sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté;
- le besoin de mener plus de recherches sur les espèces de poissons et les nouvelles ressources possibles;
- le besoin de mettre l'accent sur le développement des pêches côtières, en particulier sur la pêche à l'omble chevalier;
- l'élaboration de plans de recherche régionale et de développement de la pêche;
- le besoin d'une nouvelle infrastructure pour soutenir le développement des pêches tant côtières que hauturières;
- de nouveaux règlements et de nouvelles délivrances de permis sont requis pour mieux soutenir le développement et offrir des lignes directrices claires relatives aux activités de pêche;
- une présence plus importante et plus active du gouvernement fédéral est requise au Nunavut;
- une formation continue est requise pour renforcer la capacité en ressources humaines des pêches du Nunavut, avec une attention accordée à la formation de personnes dans le but d'offrir des possibilités de développement des pêches côtières ainsi qu'aux postes situés au-delà du premier échelon dans les pêches hauturières;
- un soutien continu est requis afin d'accroître la capacité des communautés et des OCT à assumer plus de responsabilités dans le cadre de la stratégie et pour garantir que des structures de gestion efficaces sont en place;
- le besoin d'une commercialisation continue et de recherches et d'initiatives relativement à l'accès au marché;
- les partenariats sont la clé du succès de la stratégie, particulièrement en ce qui concerne le financement, la coordination et la supervision de la recherche.

Les commentaires fournis au ministère à la suite des consultations ont été entièrement intégrés à cette stratégie². Le processus de consultation a réaffirmé les six priorités de la stratégie de 2005 et en a établi une septième. Cette stratégie est structurée et guidée par sept « priorités », soit

² Ce qui a été entendu durant les consultations a été résumé dans un document « What We Heard » (Ce que nous avons entendu), qui, avec les résultats en ligne, a constitué la base de la stratégie de renouvellement. En parallèle avec les consultations, une analyse FFPM a été réalisée et consignée dans un document appelé Analyse situationnelle. Ces documents sont disponibles sur demande.

l'Inuit Qaujimagatuqangit (IQ); la science et la durabilité; la gouvernance et la réglementation; les niveaux, l'accès et les allocations en matière de prises; la capacité organisationnelle; le financement et la production de recettes; les infrastructures; et la commercialisation et l'accès au marché. La structure de la section portant sur les priorités de la stratégie vise à apporter des changements positifs en déterminant les difficultés et les besoins et en établissant des objectifs stratégiques clés et des mesures prioritaires afin de les traiter.

Les processus détaillés, les échéances, les sources de financement et les responsabilités organisationnelles permettant de tenir ces engagements seront définis et développés dans les plans d'action sur les pêches régionales et le plan de recherche sur les pêches au Nunavut, à la suite d'autres consultations avec l'industrie, les communautés, les partenaires de cogestion et d'autres intervenants.

Les personnes consultées se sont fait entendre haut et fort : les pêches du Nunavut doivent inclure les Inuits; les pêches côtières et hauturières doivent être réparties de façon proportionnelle; les pêches doivent être représentatives des besoins et des désirs des Nunavummiuts; elles doivent être fondées sur les principes et valeurs sains des IQ; et elles doivent avoir des répercussions positives et importantes sur le quotidien des Inuits et des Nunavummiuts.

Notre gouvernement

Le gouvernement du Nunavut a réalisé des investissements importants dans sa capacité organisationnelle afin de soutenir le développement de l'industrie de la pêche au Nunavut. La division des Pêches et de la Chasse au phoque du ministère de l'Environnement du Nunavut a notamment passé de deux postes en l'an 2000 à neuf postes à temps plein actuellement, dont quatre à Iqaluit, trois à Pangnirtung, un à Rankin Inlet et un à Kugluktuk.

Le mandat de la division des Pêches et de la Chasse au phoque consiste à appuyer le développement de pêches durables au Nunavut. La division s'efforce de soutenir et de développer les secteurs des pêches, de la chasse aux phoques et de la fourrure pour s'assurer qu'ils profitent au maximum aux communautés du Nunavut. Pour ce faire, elle :

- encourage et soutient les activités viables et durables liées aux pêches, à la chasse aux phoques et à la fourrure (y compris les pêches récréatives et le traitement du poisson);
- travaille en collaboration avec les communautés, les partenaires de cogestion et d'autres intervenants;
- fait la promotion du potentiel de développement de ces trois secteurs au moyen de la recherche et de l'éducation;
- représente les intérêts du Nunavut dans les secteurs de la chasse au phoque et des pêches à l'international ainsi qu'aux niveaux fédéral, provincial et territorial pour assurer un traitement juste et équitable.

La division gère également le programme de subvention au transport pour la pêche commerciale afin d'aider à couvrir les coûts de transport élevés associés aux pêches commerciales au Nunavut. De plus, elle gère le programme d'expansion et de diversification des pêches, qui a réuni des fonds pour soutenir plus de 300 projets de recherche et de développement en matière de pêche partout au Nunavut. Le fonds du programme d'expansion et de diversification des pêches a réussi à obtenir un rendement de l'ordre de trois à huit fois sa valeur au fil des ans depuis la première stratégie des pêches, même si le montant du fonds n'a pas augmenté depuis 2004.

La division a participé directement à de nombreuses réussites en matière de recherche et de développement des pêches côtières et hauturières au Nunavut et a agi en tant qu'organisation directrice dans la création de cette stratégie des pêches mise à jour. De ce fait, le ministère et la division des Pêches et de la Chasse au phoque continueront de s'efforcer de collaborer avec des acteurs du développement durable des pêches du Nunavut.

Sivumut Abluqta présente la vision et le mandat actuels du GN et met l'accent sur la création d'un Nunavut qui soutiendra les générations futures en leur offrant une culture, une économie et une société solides et dynamiques guidées par les valeurs inuites. Le GN reconnaît également le rôle crucial du développement des ressources en tant que moteur essentiel pour l'économie.





Nos pêches

Pendant longtemps, la survie des Inuits a dépendu des ressources marines. Au fil du temps, les Inuits ont élaboré des outils spécialisés, des pratiques de pêche et des valeurs qui ont grandement influencé le développement des pêches durables et modernes au Nunavut. L'industrie de la pêche, qui comprend à la fois les pêches de subsistance et les pêches commerciales, a préservé son riche héritage dans l'ère moderne, où elle constitue un aspect fondamental de la santé et du bien-être des Nunavummiuts.

L'industrie de la pêche du Nunavut a réalisé d'importants progrès. Grâce aux quotas et aux allocations accrus pour les entreprises du Nunavut, à une meilleure collaboration de l'industrie, à la création de la Nunavut Offshore Allocation Holders Association en 2011, à une stratégie de marque solide, à des produits de qualité, à des programmes et à des capacités de recherche élargis et à des programmes de formation ciblés, **les pêches du Nunavut représentent un secteur important et en plein essor pour l'économie du territoire.**

Encadré : En 2015, la valeur totale au débarquement des trois principales espèces commerciales pêchées – le flétan noir, la crevette et l'omble chevalier – s'élevait à 86,3 millions de dollars.

Bien que l'industrie dans son ensemble ait réalisé d'importants bénéfices, elle demeure confrontée à des difficultés, comme le manque d'infrastructures marines, le financement de l'éducation et de la formation, les coûts et les délais attribuables à la croissance et à l'expansion des pêches arctiques, l'éloignement du territoire, les coûts de transport, la concurrence du poisson d'élevage, l'absence de règlements sur les pêches spécifiques au Nunavut et les limites injustes imposées aux pêches hauturières en raison de la non-obtention d'une juste part des stocks de flétans noirs et de crevettes contigus.

Toutefois, ces obstacles offrent également des occasions de travailler ensemble pour le bien commun des Inuits et du territoire du Nunavut, d'adopter des pratiques exemplaires, d'apprendre grâce aux expériences positives et négatives des autres et de bâtir le mieux possible le futur des pêches au Nunavut.

Statistiques des pêches du Nunavut en 2015	Flétan noir	Crevette	Ombre chevalier
Quotas totaux disponibles pour le Nunavut	11 350 t	10 995 t	362 873 kg
Valeur approximative au débarquement ³	7000 \$/t	3500 \$/t	4,96 \$/kg
Valeur totale au débarquement des quotas	80 millions \$	38,5 millions \$	8,8 millions \$
Pêches réelles	11 150 t	1897 t	72 574 kg
Valeur au débarquement des pêches réelles	78 millions \$	6,5 millions \$	1,8 million \$
Valeur totale au débarquement des quotas (toutes les espèces)	127,3 millions \$		
Valeur totale au débarquement des pêches réelles (toutes les espèces)	86,3 millions \$		
Valeur totale du remplacement alimentaire (omble chevalier seulement)	7,2 millions \$ en valeur de remplacement alimentaire pour l'omble chevalier par année		

³ Le prix du marché est le prix payé pour l'aliment ou le produit, tandis que le prix au débarquement est le prix payé aux pêcheurs au quai ou au déchargement.

Pêches côtières et continentales

Au Nunavut, les pêches côtières sont axées principalement sur l'omble chevalier, mais certaines entreprises ont développé des pêches côtières au poisson blanc et au flétan noir dynamiques, et d'autres explorent la pêche à la crevette, au bourgot et à la palourde.

Omble chevalier

En 2015, plus de 72 000 kg d'omble chevalier ont été pris, pour une valeur commerciale totale de 1,8 million de dollars. La marque « Truly Wild Arctic Char » a réussi à positionner les produits d'omble chevalier du Nunavut comme des produits haut de gamme issus d'une pêche traditionnelle dans un environnement vierge. Elle a également créé des produits à valeur ajoutée, comme de l'omble chevalier confit et du charqui d'omble chevalier, des produits notables du Nunavut consommés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire.

Certaines communautés, comme Naujaat, Coral Harbour, Igloodik et Qikiqtarjuaq, sont plus axées sur la pêche d'hiver, tandis que Pond Inlet, Whale Cove, Rankin Inlet et Cambridge Bay sont plus productives durant les mois d'été. Dans deux rivières près de Cambridge Bay, on pratique la pêche à la bordigue, alors qu'on utilise des filets maillants dans la majeure partie du territoire. De plus, Kitikmeot est la seule région à utiliser le transport aérien pour apporter l'omble chevalier à l'usine de transformation. Dans d'autres régions, les pêcheurs transportent leurs prises jusqu'à la ville en motoneige et en qamutik ou par bateau.

⁴ En 2014, on comptait plus de 70 participants avec licence pour la pêche côtière hivernale dans la baie Cumberland..



Encadré avec photo : Après trente années de développement de la pêche à Pangnirtung, la communauté observe d'importants débarquements et un haut niveau de participation⁴ en ce qui concerne la pêche côtière d'hiver au flétan noir ainsi qu'un potentiel pour la pêche d'été au flétan noir. En 2012, le GN a financé l'équipement de pêche d'hiver et la formation pour la communauté ainsi que la formation d'été grâce au projet de transfert technologique au Groenland, où les pêcheurs de flétan noir groenlandais ont fourni une formation sur la pêche côtière à des pêcheurs locaux à bord d'un petit bateau. Les hivers 2012-2013 et 2013-2014 ont été marqués par un boom économique pour la communauté, y compris des ventes directes de poissons au comptant et des avantages secondaires, comme l'achat de carburant et de matériel. Depuis 2014, plus de 300 tonnes de flétans noirs ont été pêchées chaque hiver, soit une valeur d'environ 2,4 millions de dollars pour la communauté. Cette pêche reste tout de même bien en deçà des prises totales autorisées de 500 tonnes établies pour la pêche côtière par le CGRFN en 2005. Grâce à la construction du port pour petits bateaux à Pangnirtung, le développement d'une pêche côtière d'été au flétan noir est prévu. Le développement de la pêche à Pangnirtung entraîne un effet positif sur d'autres communautés de Qikiqtani, qui tirent parti des leçons apprises et des recherches réalisées sur les pêches près de Pangnirtung.

En vertu du régime de réglementation actuel, environ 300 plans d'eau du Nunavut faisant partie de l'Annexe V pourraient être utilisés pour la pêche commerciale⁵ d'espèces comme l'omble chevalier, la truite, le poisson blanc, le cisco arctique et la morue[1]. Chaque année, le MPO choisit d'ouvrir un certain nombre de ces plans d'eau pour la pêche commerciale, et tous les plans d'eau restants peuvent être ouverts si l'OCT locale en fait la demande. Certaines pêches exploratoires se poursuivent également par intermittence depuis les années 1990, et elles comprennent depuis quelques années onze plans d'eau à Pangnirtung, trois à Pond Inlet et un à Qikiqtarjuaq. En 2015, des pêches exploratoires d'omble chevalier ont aussi été pratiquées à Igloodik et à Coral Harbour.



Trois usines de transformation établies (Kivalliq Arctic Foods Ltd. à Rankin Inlet, Pangnirtung Fisheries Ltd. à Pangnirtung et Kitikmeot Foods Ltd. à Cambridge Bay) transforment l'omble chevalier et le poisson

blanc en produits qui sont consommés par un marché local important et en pleine expansion ainsi que partout au Canada et dans le monde. Pangnirtung Fisheries Ltd. et Kitikmeot Foods Ltd. peuvent transformer l'omble chevalier localement. D'autres communautés envoient principalement leurs prises à Kivalliq Arctic Foods Ltd., à Rankin Inlet, alors que certaines les envoient au Country Food Store du Nunavut, à Iqaluit.

Les pêcheurs obtiennent en moyenne une valeur au débarquement de 4,40 \$/kg d'omble, qu'il s'agisse de poissons entiers congelés ou éviscérés. Les pêcheurs rapportent entre 200 à 5000 kg d'omble chevalier, selon le moment de l'année et les efforts fournis. La valeur commerciale de l'omble chevalier dépend du produit fini acheté par les consommateurs et du prix pour commercialiser le produit (par exemple, 15,40 \$/kg pour un poisson entier, 33 \$/kg pour des filets et 100 \$/kg pour des croquettes ou du charqui d'omble chevalier⁶).

La demande d'omble chevalier dépasse largement l'approvisionnement actuel, et de nombreuses communautés considèrent le développement des pêches d'omble chevalier locales comme étant l'une de leurs priorités.

En ce moment, il n'existe aucune association de pêche côtière, mais on prévoit que certaines verront le jour comme dans d'autres territoires du Canada, et les OCT ainsi que les ORRF joueront un rôle prédominant dans leur développement. Partout au Nunavut, les pêches côtières sont soutenues en grande partie par les gouvernements territoriaux et fédéraux, mais également par d'autres organisations, comme des organisations de l'industrie et des organismes sans but lucratif tels que le NFMTCC et les entreprises bénéficiant d'allocations de pêche hauturière. Ce soutien s'est avéré essentiel au succès de la croissance des pêches côtières à l'omble chevalier et au flétan noir.

⁵ Règlement de pêche des Territoires du Nord-Ouest (consulté le 12 avril 2016) : <http://laws-lois.justice.gc.ca>

⁶ Prix basés sur la liste de prix Kivalliq Arctic Foods pour 2015.

Pêches hauturières

L'une des plus grandes réussites dans le secteur des pêches hauturières a été la hausse considérable de l'accès à la pêche hauturière au flétan noir et à la crevette au Nunavut. En 2004, le Nunavut détenait 60 % des allocations totales de flétan noir dans des stocks contigus; il en détenait 73 % en 2014. La part des stocks de crevettes (ésopes et rayées) contigus du Nunavut est passée de 31 % à 37 % pendant la même période, ce qui représente des millions de dollars de revenus pour le territoire. Les pêcheurs du Nunavut ont travaillé dur pour développer des marchés mondiaux pour leurs flétans noirs et leurs crevettes. Les pêches au flétan noir et à la crevette se pratiquent principalement dans des zones hauturières, à grande échelle et à l'aide de navires-usines réfrigérés. Leurs principaux marchés se trouvent en Asie et en Europe.

Les réussites du développement des pêches hauturières du Nunavut ont été possibles grâce à la combinaison de nombreux efforts et de plusieurs organisations, y compris des contestations judiciaires et des examens judiciaires menés par NTI et le CGRFN en ce qui concerne les problèmes d'accès et d'allocations, à la volonté des Inuits de développer leurs pêches contiguës et à l'approche multilatérale afin d'investir dans l'équipement, la formation, la science, l'évaluation des stocks et les infrastructures. Les entreprises de la NOAHA ont largement contribué au développement des pêches hauturières et côtières ainsi qu'à l'emploi et à la formation des Inuits aux travaux relatifs à la pêche hauturière. L'association représente

les quatre organisations qui participent aux pêches des quotas dans les eaux contiguës du Nunavut, bien que seules les trois premières organisations possèdent une capacité de récolte dans l'industrie de la pêche hauturière :

- Baffin Fisheries (BF);
- Arctic Fishery Alliance LP (AFA);
- Qikiqtaaluk Corporation (QC);
- Partenariat entre Pangnirtung Fisheries Ltd (PFL) et Cumberland Sound Fisheries Ltd (CSFL).

Les quatre titulaires d'allocations de pêche hauturière à la crevette et au flétan noir ont accompli des progrès importants pour renforcer la capacité dans le territoire. Au cours des dix dernières années, l'industrie, qui ne possédait aucun navire, a acquis la propriété ou obtenu une participation en capital pour trois chalutiers-usines congélateurs et quatre grands navires à engins fixes. Les entreprises ont participé à des activités de lobbying pour des ressources contiguës, augmentant ainsi les taux d'emploi des Inuits sur les navires de pêche ainsi que les bénéfices pour les communautés de Qikiqtani. Elles ont également créé des partenariats pour réaliser des projets de recherche sur d'importantes questions liées aux prises accessoires et sur de nouvelles espèces d'intérêt commercial, comme le crabe porc-épic.

Depuis le développement des pêches au flétan noir 0B, les titulaires d'allocations pêchent constamment jusqu'à 40 % de l'ensemble des allocations de flétan noir dans cette région à l'aide de filets maillants. Au cours de cette période, même si les pêcheurs essayaient d'éviter de prendre du crabe porc-épic dans leurs filets, ils rapportaient toujours des prises de crabes porcs-épics en tant que prises accessoires, qui se chiffraient à des centaines de milliers de livres. En 2014 et en 2015, une étude importante a été réalisée sur la biologie de ce crabe, et l'industrie est persuadée qu'après plusieurs autres années de recherche sur l'espèce et après avoir déterminé la biomasse des stocks ainsi que la meilleure méthode de pêche, le crabe porc-épic pourrait très bien constituer la prochaine pêche commerciale du Nunavut. Cette pêche pourrait générer des millions de dollars de recettes et de nombreux emplois indispensables pour les Inuits du Nunavut.

Actuellement, les navires de pêche hauturière du Nunavut débarquent seulement une petite partie de leurs prises de flétans noirs et de crevettes au Nunavut, et le reste est déchargé dans d'autres territoires (Groenland et Terre-Neuve-et-Labrador). La plupart des prises de flétans noirs et de crevettes issues de la pêche hauturière du Nunavut sont présentement transformées en mer, à bord de chalutiers-usines congélateurs, et les flétans noirs pris lors de la pêche côtière dans la baie Cumberland sont transformés à l'usine de transformation du poisson locale (Pangnirtung Fisheries Ltd.) avant d'être envoyés vers les marchés asiatiques. Selon la taille du poisson, à l'heure actuelle, le flétan noir est transformé en produit « non apprêté » (poisson entier congelé) ou comme produit « éviscéré, étêté et sans queue ». Tous les morceaux de poisson (têtes et queues incluses) sont vendus, principalement dans les marchés asiatiques. Les crevettes sont surtout transformées (cuites et non décortiquées) en mer. Certaines

crevettes sont simplement congelées fraîches (non cuites, non décortiquées) pour être vendues sur les marchés de sushis japonais.

Faits saillants sur la crevette

Dans la saison 2014-2015, malgré la fermeture du marché russe⁷, un renforcement global d'autres marchés a permis une stabilité de la valeur marchande de la crevette du Nunavut à environ 3500 \$ par tonne, entraînant une valeur industrielle globale de 38,5 millions de dollars et une valeur au débarquement réelle de 14 millions de dollars en 2014. Dans la saison 2015-2016, le marché est demeuré stable, avec une valeur d'environ 3500 \$ par tonne, mais la saison s'est terminée avec une valeur au débarquement de 6,5 millions de dollars en raison des niveaux de prises à la baisse.



Faits saillants sur le flétan noir

En 2014, les prix au débarquement pour le flétan noir étaient en moyenne de 6500 \$ par tonne, entraînant une valeur au débarquement globale de 73 millions de dollars dans la saison 2014-2015 pour cette pêche. La valeur marchande du flétan noir a légèrement augmenté en 2015, atteignant en moyenne 7000 \$ par tonne et entraînant une valeur au débarquement globale de 78 millions de dollars dans la saison 2015-2016.

⁷ Le 7 août 2014, la Russie a annoncé une prohibition d'un an sur l'importation de produits alimentaires du Canada, des États-Unis, de l'Union européenne, de l'Australie et de la Norvège en réponse aux sanctions additionnelles imposées aux politiciens russes par le Canada et les autres pays. Cette interdiction d'importation comprend les produits de la mer canadiens. La Russie était l'un des marchés les plus importants pour les crevettes du Nunavut, y compris *P. borealis* et *P. montagui*.

En plus de garantir la durabilité et la disponibilité des ressources naturelles, l'objectif du Nunavut consiste à recevoir une part de ses ressources halieutiques contiguës comparable à celle des territoires du sud, qui se situe généralement entre 80 et 90 %. Avec des allocations totales actuelles d'environ 42 % de ses ressources contiguës, le Nunavut est confronté à des défis de taille en ce qui a trait au rapatriement de ces stocks en provenance des entreprises du sud. Les politiques gouvernementales fédérales actuelles concernant l'accès et l'allocation sont élaborées pour soutenir les titulaires de quotas existants, ce qui continuera de poser des difficultés pour la réalisation de l'objectif du Nunavut.



© Windsor University, Thomas Gruninger

Récolte et commerce d'aliments traditionnels

Les activités de récolte des Inuits assujetties aux droits garantis par l'Article 5.6.1 de l'Accord sur le Nunavut représentent la pêche la plus importante au Nunavut en ce qui a trait au nombre de participants actifs et au nombre d'espèces pêchées. Celles-ci varient selon la communauté et comprennent les plantes marines, les mollusques et les crustacés (p. ex. les moules, les palourdes, les crevettes et les pétoncles), les poissons d'eau douce (p. ex. le poisson blanc, la truite grise et l'omble chevalier), les poissons marins (p. ex. le flétan noir et la morue) et les mammifères marins (p. ex. le béluga et le phoque).

L'Étude sur la récolte des ressources fauniques dans le Nunavut⁸ (1996-2001) estimait que plus de 182 000 kg d'omble chevalier ainsi que 22 000 truites grises, 7000 morues et près de 50 000 palourdes étaient pêchés chaque année au Nunavut à des fins de consommation. Ces données sur les pêches sont dépassées et ne tiennent pas compte d'autres facteurs, comme la population du Nunavut et les changements dans l'alimentation au fil du temps, mais elles fournissent tout de même un point de référence pour les pêches au Nunavut.

La valeur de la pêche de subsistance est souvent décrite par sa « valeur de remplacement alimentaire⁹ », qui était

⁸ Priest, H. et Usher, P. 2004. L'Étude sur la récolte des ressources fauniques dans le Nunavut : rapport final. Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, Iqaluit. P. 806.

⁹ La valeur de remplacement des aliments traditionnels est le montant qu'il faudrait déboursier pour acheter la même quantité d'un produit équivalent en magasin (Usher, P. 1976. Evaluating Country Food in the Northern Economy. *Arctic*, 29 (2). p. 109)

estimée il y a plus de dix ans à 5 millions de dollars pour l'omble¹⁰ et à jusqu'à 50 millions de dollars pour tous les aliments traditionnels récoltés au Nunavut¹¹.

Aujourd'hui, la valeur de remplacement alimentaire de l'omble est estimée à plus de 7 millions de dollars.

Cette valeur de remplacement alimentaire ne tient pas compte d'autres avantages de la pêche de subsistance, comme l'amélioration de la santé et de la sécurité alimentaire des personnes et des communautés, le renforcement des liens sociaux et le soutien des valeurs et des pratiques culturelles. Le gouvernement du Nunavut s'engage à réinvestir dans des économies de récolte locales grâce au Programme de distribution d'aliments du pays et au travail de la Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut.

Grâce au Programme de distribution d'aliments du pays, l'OCT de Gjoa Haven a pu récemment payer 3,31 \$/kg pour l'omble chevalier et de 100 \$ par phoque aux pêcheurs. Avec leurs petites activités de coupe et d'emballage à temps partiel (moins les coûts indirects), ils vendent du poisson entier (omble chevalier ou poisson blanc) au prix de 6,61 \$/kg, des darnes d'omble à 8,82 \$/kg, des filets d'omble à 11,02 \$/kg et des filets d'omble fumé à 10 \$ chacun.

La pêche vivrière est également souvent soutenue par la commercialisation à petite échelle d'aliments traditionnels, par exemple la vente de l'omble chevalier à des usines de transformation et l'utilisation du revenu obtenu pour continuer à pêcher et à chasser. On compte un volume important et croissant de ventes d'aliments traditionnels entre les communautés, qui sont facilitées par les tarifs d'expédition bas pour les aliments

traditionnels. Un commerce territorial croissant et viable d'aliments traditionnels d'origine marine pêchés de façon durable représente une occasion économique favorable importante pour les pêcheurs du Nunavut. Les pêches au Nunavut sont fortement caractérisées par l'importance de la récolte d'aliments traditionnels et du commerce de ces derniers, ce qui constitue un aspect important de la gestion de la pêche et de la durabilité écologique.

Malgré l'abondance d'aliments traditionnels disponibles, le Nunavut présente le plus haut taux d'insécurité alimentaire au Canada. Soixante-dix pour cent des foyers inuits du Nunavut sont touchés par l'insécurité alimentaire, un taux plus de huit fois plus élevé que la moyenne nationale. La Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut est un groupe collaboratif composé de ministères, d'organisations inuites, d'organismes non gouvernementaux et de membres du secteur privé qui vise à améliorer la sécurité alimentaire au Nunavut. La coalition a développé et met en œuvre la Stratégie et le Plan d'Action sur la Sécurité Alimentaire du Nunavut 2014-16 (la « Stratégie »)¹². La Stratégie présente six thèmes pour combattre l'insécurité alimentaire : les aliments traditionnels, les aliments du commerce, la production alimentaire locale, les aptitudes à la vie quotidienne, les programmes et initiatives communautaires ainsi que les politiques et mesures législatives. Les organisations membres de la coalition travaillent en respectant leur propre mandat, mais tout en visant l'objectif global de la coalition qui consiste à garantir la sécurité alimentaire au Nunavut.

10 Perspective Canada 2011-12, p. 81.

11 Conference Board du Canada. 2001. Perspectives économiques Nunavut. Conference Board du Canada, Ottawa.

12 Stratégie et Plan d'Action sur la Sécurité Alimentaire du Nunavut 2014-16 : http://www.gov.nu.ca/sites/default/files/nunavutfoodsecuritystrategy_french.pdf

Pêche récréative

Durabilité, bonne gestion et recherche

Comparée aux autres activités liées à la pêche, la pêche récréative constitue une activité à petite échelle, mais elle ajoute de la valeur à l'économie en garantissant des emplois, des achats et une plus grande conscience de la culture et des valeurs inuites ainsi qu'une appréciation de la vie sauvage et de l'éloignement du territoire. La pêche récréative est pratiquée par des non-Inuits qui pratiquent la pêche comme sport ou pour leur consommation personnelle. Les pêcheurs sportifs canadiens rapportent en moyenne 250 \$ par poisson à l'économie du Nunavut en dépenses directes liées à la pêche; de leur côté, les pêcheurs sportifs étrangers rapportent en moyenne près de 1 600 \$¹³ par poisson.

Encadré : À l'aide d'un financement provenant du GN, Nunavut Tourism produit et diffuse différents types de matériel promotionnel :

- Guide sur la pêche sportive récréative;
- Section sur la pêche sportive sur le site Web de Nunavut Tourism;
- Petite sélection d'images (photos et vidéos) sur la pêche;
- Promotion de la pêche sportive à l'aide de campagnes publicitaires, de foires commerciales, de médias sociaux, d'événements, de formations et de divers autres moyens.

Nunavut Tourism continue de travailler avec ses membres pour favoriser la croissance et l'amélioration de la pêche sportive récréative tout en mettant sur pied des voyages de familiarisation et d'autres outils de marketing pour faire connaître davantage les produits et services offerts au Nunavut aux agences du Sud.

Le Nunavut a réalisé de grands progrès dans l'amélioration des efforts scientifiques, du financement et de la collecte de données relativement aux ressources aquatiques du Nunavut et des eaux contiguës, en grande partie grâce aux efforts de changement de partenaires de cogestion et à l'allocation de fonds pour la recherche. Ensemble, les partenaires ont réussi à décrocher un financement supplémentaire important, l'un des éléments majeurs de la réussite des programmes de recherche sur les pêches. L'un des plus grands défis pour l'avenir est de garantir des engagements pluriannuels envers des projets et des programmes considérés comme essentiels pour garantir la durabilité et la bonne gestion des ressources aquatiques. Le plan de recherche sur les pêches au Nunavut sera un document directeur essentiel pour déterminer les priorités de recherche au Nunavut et dans la zone hauturière.

Tous les intervenants conviennent qu'il est important d'effectuer, dans la zone hauturière, des enquêtes annuelles pour documenter la présence, le nombre et la distribution des espèces benthiques marines dans les eaux contiguës du Nunavut. Depuis 1999, le MPO effectue des enquêtes annuelles dans la baie de Baffin, le détroit de Davis et le détroit d'Hudson sur de multiples espèces et, depuis 2014, il effectue des enquêtes annuelles complètes sur les secteurs de pêches de flétan noir des divisions 0A sud et 0B de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) (voir la carte ci-dessous¹⁴) grâce à un financement du MPO, du GN et de la NOAA. Ces modifications ont permis d'améliorer l'évaluation générale des stocks de flétan noir.

¹³ Gouvernement du Nunavut, 2005. Nunavut Truly Wild: Marketing Strategy and Brand Development for the Nunavut Fishery, p. 33.

¹⁴ Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest : <http://www.nafo.int/data/frames/data.html>

En 2014, l'étude sur la crevette nordique et la crevette ésope dans les eaux contiguës du Nunavut est également devenue une étude annuelle financée par le MPO, le GN, la NOAA, la NTI et la Société Makivik et a été normalisée pour les zones d'évaluation Ouest et Est pour obtenir des données comparables sur les stocks de crevettes pour une plus grande superficie. Cette augmentation de la fréquence de l'étude permettra de mettre à jour plus fréquemment et avec plus de précision l'état des stocks de crevettes.



Ces enquêtes et autres programmes de recherche sur navire appuient la recherche et les évaluations des stocks pour les pêches au flétan noir et à la crevette. Des données sur d'autres espèces benthiques sont également recueillies pour appuyer les besoins en données concernant les espèces menacées, les zones écologiquement et biologiquement fragiles et la surveillance aquatique dans l'arctique (p. ex. enquêtes sur les poissons, les mammifères marins et les espèces envahissantes).

Des pêches exploratoires sont effectuées à l'occasion dans la zone hauturière et, plus fréquemment, dans la zone côtière, ce qui permet d'obtenir des données sur les ressources marines. Ces pêches exploratoires permettent non seulement d'obtenir les données de base nécessaires au développement de l'industrie, mais également d'offrir aux Nunavummiuts la possibilité d'apprendre comment mettre sur pied une activité de pêche côtière locale.

Encadré : Dans la zone côtière, le MPO a commencé en 2011 à réaliser des enquêtes annuelles sur la palangre dans les régions de Scott Inlet, de Qikiqtarjuaq et de la baie Cumberland pour établir un indice des populations de flétan noir et de prises accessoires (requins du Groenland, raie arctique). De plus, le MPO, en partenariat avec le GN et le milieu universitaire, a testé différents types d'équipement pour la pêche au flétan noir afin d'évaluer leurs effets sur les espèces des prises accessoires.

Voici les nouvelles possibilités de pêche qui ont été établies jusqu'à présent :

- pêche à la palourde près de Qikiqtarjuaq et d'Iglolik;
- pêche au pétoncle et à la moule près de Chesterfield Inlet;
- pêche côtière au flétan noir près de Pond Inlet, Qikiqtarjuaq et Clyde River;
- pêche à la crevette (trois espèces) et au bourgot près d'Iqaluit, de Grise Fiord, d'Arctic Bay, de Resolute Bay et de Qikiqtarjuaq;

- pêche au poisson blanc et à la truite grise dans les régions de Kivalliq et de Kitikmeot;
- pêche au crabe porc-épic dans les divisions 0A et 0B de l'OPANO.

Des recherches spécifiques ont été menées sur des espèces qui sont actuellement pêchées à des fins commerciales et pour celles qui présentent un potentiel pour le développement des pêches futures. Par exemple, le MPO, en partenariat avec le milieu universitaire, Ocean Tracking Network et le GN, a réalisé des analyses génétiques sur le flétan noir dans les eaux côtières et hauturières du Nunavut. Ces analyses servent à déterminer la structure des populations, ce qui détermine la façon appropriée de gérer une espèce.

Il y a également eu une augmentation considérable du nombre de données recueillies sur l'environnement marin où de nombreuses pêches se développent. À ce jour, des recherches ont été menées sur l'océanographie physique de la baie Cumberland ainsi que sur les compositions en plancton et en méduses de la baie Cumberland et de la baie Frobisher. Des données océanographiques de base ont été recueillies à Grise Fiord, Resolute Bay et Arctic Bay, y compris des données sur les filets à plancton, les échantillons d'eau et la CTD de la chimie de la mer. Des chercheurs ont également cartographié le fond marin de nombreuses zones côtières pour des utilisations actuelles et futures, particulièrement les habitats des palourdes et les sites d'ancrage sécuritaires pour mener des recherches sur les pêches.

L'acquisition du *Nuliajuk*, un navire de recherche, par le ministère de l'Environnement du GN, constitue une avancée particulièrement importante dans les domaines de la science et de la recherche au Nunavut. Ce navire de recherche fournit une plateforme entièrement consacrée aux travaux scientifiques sur la pêche côtière afin de favoriser le développement des pêches. Le *Nuliajuk* aide à développer des ressources halieutiques nouvelles et connues

dans les eaux côtières, ouvrant ainsi la voie au développement des pêches futures.

La division des Pêches et de la Chasse au phoque a également élaboré un programme pour soutenir le renforcement de la capacité de la communauté, stimuler le développement économique de la communauté et s'assurer que les communautés peuvent participer pleinement aux pêches ainsi qu'à la gestion et à la surveillance de l'environnement. Le programme communautaire de surveillance aquatique du Nunavut (N-CAMP) est basé sur d'autres protocoles canadiens de surveillance aquatique, et les principes des IQ sont intégrés à son contenu et à sa prestation. Il fournit une formation sur les techniques de collecte des données requises pour favoriser la pêche exploratoire, la santé des poissons et la recherche sur la qualité de l'eau au niveau communautaire.

Pour traiter les questions relatives à la collecte de données de base sur le savoir inuit concernant les ressources aquatiques, la division des Pêches et de la Chasse au phoque a créé un programme appelé Inventaire des ressources côtières du Nunavut (IRCN). Ce programme aide les communautés, les partenaires de cogestion, le GN et d'autres organismes à déterminer des occasions de développement des pêches côtières en cartographiant et en documentant les IQ sur les espèces aquatiques. Les données recueillies et les cartes produites fournissent des renseignements sur le développement des ressources, les plans de gestion, les discussions en ce qui concerne le Plan d'aménagement du territoire du Nunavut (PATN) et les efforts de conservation.

Le Nunavut a fait preuve d'ingéniosité et de leadership dans l'accomplissement d'initiatives scientifiques et de conservation. Le ministère est très au fait de l'importance de traiter rapidement les problèmes liés à la santé des poissons et à l'environnement aquatique, surtout ceux qui peuvent entraîner des répercussions sur la santé humaine, tout en équilibrant la croissance des pêches et les ressources disponibles. La certification écologique des produits de poisson est une

tendance à la hausse, et les produits certifiés sont en forte demande sur les marchés mondiaux. La certification écologique offre des produits de poisson qui augmentent la confiance des consommateurs en ce qui concerne la durabilité de l'approvisionnement et la bonne gestion environnementale. À ce titre, les entreprises de pêche du Nunavut ont déterminé les avantages de la certification écologique des produits de poisson du Nunavut et ont pris des mesures pour l'obtenir pour toutes les pêches développées où elle est viable sur le plan économique.

Les aires marines protégées (AMP) constituent un autre moyen de répondre aux préoccupations relatives à la conservation à l'échelle locale et mondiale. Une AMP désigne un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés¹⁵.

Les AMP peuvent être simplement des espaces marins interdits aux touristes par la communauté pour ne pas perturber une faune importante pour la communauté. Elles peuvent aussi être désignées par des mesures de protection plus complexes, comme les zones de protection marines désignées par le MPO aux termes de la Loi sur les océans, les réserves nationales de faune créées par Environnement et Changement climatique Canada (p. ex. la Réserve nationale de faune

Ninginganiq au large de l'île de Baffin) ou les aires marines nationales de conservation établies par Parcs Canada, comme celle qui est actuellement proposée dans le Déroit de Lancaster. De nombreux parcs nationaux, comme Auyuittuq, Quttinirpaaq, Sirmilik, Ukkusiksalik et Qausuittuq font également partie des aires marines protégées.

Bon nombre d'aires ont été désignées comme zones d'exclusion afin de protéger des zones et des espèces sensibles. L'une de ces aires importantes pour l'écosystème de la baie de Baffin est la « zone d'interdiction de pêche » dans la partie sud-est de la division 0A de l'OPANO, qui a été créée pour protéger une zone importante où le narval passe l'hiver ainsi qu'une zone sensible de coraux d'eau froide. Cette zone d'interdiction représente la première aire marine protégée à grande échelle du Nunavut.

Étant donné le mandat et le désir du gouvernement fédéral de convertir 5 % des espaces marins du Canada en MPA d'ici 2017 et 10 % d'ici 2020, plus de travaux scientifiques, de recherches et de collaboration avec les Inuits concernant la conservation des aires marines existantes et potentielles dans le futur sont requis. Des propositions et des plans seront nécessaires pour examiner clairement l'Accord sur le Nunavut et les processus associés à l'établissement de MPA au Nunavut (p. ex. les Ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuits [ERAI]¹⁶).

¹⁵ Day J., Dudley N., Hockings M., Holmes G., Laffoley D., Stolton S. et S. Wells, 2012. *Application des catégories de gestion aux aires protégées : lignes directrices pour les aires marines*. Gland, Suisse : UICN. 36 p.

¹⁶ Une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ou ERAI) pourrait traiter de n'importe quel enjeu en lien avec un projet de développement majeur qui pourrait avoir un effet néfaste sur les Inuits ou qui pourrait, de manière raisonnable, présenter un avantage pour les Inuits, dans une région du Nunavut, à l'échelle régionale ou locale. Mentionnons, entre autres, l'exploitation pétrolière, gazière ou minière.



Notre vision

« **Des pêches saines** à l'avant-plan d'un **développement économique durable** au Nunavut, afin d'augmenter la **prospérité** et la **sécurité alimentaire** des générations actuelles et futures à l'aide d'un processus de prise de décision fondé sur les faits et l'Inuit Qaujimajatuqangit. »

1. **Pêches saines** : des pêches qui laissent aux poissons un lieu sain où vivre, se nourrir et se reproduire et des corridors sains pour migrer entre ces endroits.
2. **Développement économique durable** : un développement qui répond aux besoins économiques actuels sans nuire à la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins économiques.
3. **Prospérité** : la prospérité est bien plus que la simple accumulation de richesses matérielles; c'est également la joie qu'apporte la vie de tous les jours et les possibilités d'avoir une vie encore meilleure à l'avenir. La prospérité comporte essentiellement six principes : les chances, l'éducation, la santé, la liberté, la sécurité et les valeurs sociales¹⁷.
4. **Sécurité alimentaire** : la sécurité alimentaire existe lorsque toutes les personnes ont en tout temps un accès physique et économique à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour combler leurs besoins et préférences alimentaires et mener une vie saine et active. Il y a insécurité alimentaire lorsque ces conditions ne sont pas réunies¹⁸.
5. **Prise de décision fondée sur les faits** : la prise de décision fondée sur les faits exige une approche systématique et rationnelle de la recherche et de l'analyse des faits disponibles pour orienter le processus de développement de politiques¹⁹.

¹⁷ Legatum Prosperity Index : <http://www.prosperity.com/#/>

¹⁸ Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut : <http://www.nunavutfoodsecurity.ca/fr/Définition>

¹⁹ « Evidence-based decision making » (Prise de décision fondée sur les faits) : https://en.wikipedia.org/wiki/Evidence-based_management

6. **Inuit Qaujimajatuqangit (IQ)** : l'IQ consiste en les connaissances écologiques et les croyances inuites sur le fonctionnement du monde, ainsi que les valeurs nécessaires pour agir de façon éthique lors de nos interactions avec les animaux et l'environnement. Le GN s'appuie sur huit principes directeurs de l'IQ qui s'appliquent directement à la vision de cette stratégie en matière de gestion et de développement des pêches au Nunavut :

Avatittinnik Kamatsiarniq : Respecter la terre, les animaux et l'environnement, et en prendre soin

Les pêches du Nunavut seront des exemples à suivre en matière de bonne gestion des ressources fondée sur les renseignements obtenus de la science, l'IQ, l'expertise des intervenants du milieu de la pêche, un environnement réglementaire à jour et efficace et le processus de cogestion unique et inclusif du Nunavut.

Aajiiqatigiinniq : Prendre des décisions au moyen de discussions et de manière consensuelle; **Inuuqatigiitsiarniq** : Respecter l'autre et les rapports avec l'autre, et se soucier des autres

La prise de décision doit s'appuyer sur les meilleures pratiques de conservation et de gestion des ressources tout en maximisant les possibilités de développement économique des communautés et les emplois pour les Nunavummiuts et en offrant toute l'assistance nécessaire aux pêches côtières, hauturières et récréatives pour leur permettre de grandir.

Qanuqtuurniq : Faire preuve d'innovation et de débrouillardise

Des ressources suffisantes et appropriées seront distribuées de façon stratégique pour permettre l'investissement nécessaire à la survie et à la croissance de pêches modernes et efficaces, y compris, sans s'y limiter, une modernisation au sein de la

flotte, des améliorations de transformation communautaires, la mise sur pied d'une infrastructure marine ainsi que des recherches et du développement.

Pilimmaksarniq/Pijariuqsarniq : Acquérir des compétences par l'observation, l'encadrement, l'entraînement et les efforts
L'éducation et la formation continueront de s'appuyer sur les réussites initiales du NFMTCC et permettront d'attirer davantage de jeunes dans le secteur. Davantage de Nunavummiuts seront formés à des postes qui ne sont pas au bas de l'échelle afin de créer un domaine plus représentatif du Nunavut et de tirer avantage de l'énorme potentiel de ses habitants. La capacité de la communauté à se livrer au développement et à la gestion des pêches sera soutenue et aidée par le gouvernement et d'autres organismes.

Pijitsirniq : Servir la famille et la communauté

Les communautés pourront profiter d'occasions relatives à pêche et ainsi augmenter leur niveau d'emploi local et améliorer leur sécurité alimentaire.

L'exportation de poisson et de produits du poisson provenant de l'industrie de la pêche hauturière du Nunavut continuera à jouer un rôle essentiel dans la création d'emplois, de revenus et de croissance économique pour le territoire. La pêche récréative gagnera également en importance en tant qu'élément essentiel du secteur touristique du Nunavut.

Piliriqatigiinniq/Ikajuqtigiinniq : Travailler ensemble à la poursuite d'un objectif commun; Tunnganarniq : Promouvoir un bon état d'esprit en étant ouverts et accueillants

Les partenariats entre les intervenants sont des moyens essentiels pour partager des renseignements, prendre des décisions et appliquer efficacement des mesures. Les pêches au Nunavut seront un exemple de la façon dont les partenariats entre divers secteurs peuvent combiner la débrouillardise et l'expertise de leurs membres pour favoriser la réussite et le développement.



Notre avenir

Cette stratégie a étudié les réussites et les limites de la stratégie précédente afin de réévaluer, de réaffirmer et de revitaliser les engagements et les plans qui ont orienté les dix dernières années de développement des pêches au Nunavut. Au moyen de nombreuses consultations avec des intervenants, cette stratégie souligne l'importance grandissante de développer les pêches côtières ainsi que la nécessité de favoriser la croissance et la stabilité des pêches hauturières du Nunavut.

Sept priorités²⁰ ont été ciblées :

1. Inuit Qaujimagatuqangit, science et durabilité (IQSD)
2. Gouvernance et réglementation (GR)
3. Niveaux, accès et allocations en matière de prises (NAA)
4. Capacité organisationnelle, emploi et formation (CEF)
5. Financement et production de recettes (FPR)
6. Infrastructure (INF)
7. Commercialisation et accès au marché (CAM)

Les priorités de cette stratégie se fondent sur le fait qu'il existe, sur le plan opérationnel, quatre régions importantes pour les pêches au Nunavut : Kitikmeot, Kivalliq, Qikiqtani et les zones de pêche hauturière contiguës au Nunavut. Chacune de ces régions a des besoins, des objectifs et des capacités qui lui sont propres.

Chaque priorité est présentée avec sa mission globale, la justification de cette mission et les objectifs stratégiques actuels. Ces objectifs, tout comme les nouveaux soulignés lors de consultations supplémentaires, seront développés davantage dans les plans d'action de pêches régionales et le plan de recherche sur les pêches au Nunavut. Le développement de plans exigera du temps; le plan d'action pour la recherche sur les pêches sera développé d'abord, puis suivront, éventuellement, trois plans d'action sur les pêches régionales. Les plans indiqueront les responsabilités et les rôles organisationnels, ainsi que les besoins financiers, la portée, les échéanciers et les dates d'achèvement prévues.

²⁰ Dans un ordre arbitraire.



Priorité

Priorité 1

Inuit Qaujimajatuqangit, science et durabilité (IQSD)

IQSD – Mission

Développer une approche coordonnée, consultative et prioritaire envers les pêches et la recherche aquatique au Nunavut et dans les régions contiguës tout en intégrant l’Inuit Qaujimajatuqangit dans la recherche et la gestion fondée sur les faits pour développer une meilleure compréhension des ressources et permettre une croissance durable des pêches.

IQSD – Justification

Permettre une croissance durable à long terme de l’industrie de la pêche au Nunavut exige des engagements et des investissements stratégiques dans des initiatives scientifiques nordiques et le développement d’une éthique générale de conservation et de bonne gestion des ressources, ainsi que l’intégration de l’IQ dans le processus de prise de décision. Il est essentiel que les lacunes en connaissances locales et scientifiques sur les pêches du Nunavut soient comblées pour que ces pêches soient durables.

Afin de garantir des pêches saines, il faut comprendre les changements à petite et à grande échelle pouvant avoir une incidence sur la productivité des pêches (p. ex. la température, les espèces envahissantes et les migrations d’espèces) et employer un processus de prise de décision appuyé sur les faits dans la gestion des pêches. En plus de recherches sur la distribution, l’abondance, le comportement, la différenciation des stocks et les paramètres de population d’espèces individuelles, une approche centrée sur l’ensemble de l’écosystème est nécessaire dans la recherche sur les pêches au Nunavut. Comprendre l’écologie des espèces pêchées et des espèces des prises accessoires, par exemple

les éponges, les coraux, les requins et les oiseaux de marins, permet d’atténuer les effets négatifs sur les habitats et les réseaux alimentaires.

Même si certains des renseignements et des méthodologies issus de recherches menées ailleurs au Canada et en Arctique peuvent être transférés, le développement et la prise en charge de programmes scientifiques propres au Nunavut et de programmes de recherche et de surveillance fondés sur des connaissances sont requis pour étudier les facteurs environnementaux clés qui soutiennent les pêches au Nunavut et le rôle des récoltes et des changements environnementaux dans la transformation de ces relations.

Bien que les communautés sont souvent consultées à propos des recherches proposées et offrent des conseils sur les méthodologies et le caractère éthique desdites recherches, leur participation à la collecte et à l’analyse des données est limitée. Les chercheurs reconnaissent de plus en plus que les communautés peuvent contribuer considérablement aux activités de recherche et de surveillance scientifiques. Le N-CAMP, par exemple, vise à développer cette capacité afin de mobiliser les communautés de façon significative et de les aider à se préparer à jouer un rôle actif dans le développement des pêches locales.

IQSD – Objectifs

1. Développer le plan de recherche sur les pêches au Nunavut mené par le GN, notamment en consultant des intervenants (OCT, ORRF, secteur de la transformation, organisations inuites, pêcheurs commerciaux, etc.).
2. Tenir la rencontre annuelle relative aux recherches sur les pêches au Nunavut, une tribune permettant aux intervenants et aux communautés de recevoir des mises à jour sur les recherches et les données d’examen sur les activités de pêche et de faire des plans pour l’avenir. Les résultats, les points de vue locaux et les rapports issus de cette rencontre alimenteront par la suite le plan de recherche sur les pêches

au Nunavut et guideront les activités de la division des Pêches et de la Chasse au phoque. Mettre à jour le plan de recherche sur les pêches au Nunavut chaque année ainsi que le rapport opérationnel annuel publié par la division des Pêches et de la Chasse au phoque.

3. Tenir un symposium sur les pêches au Nunavut d'ici 2020. Deux symposiums ont déjà eu lieu en mars 2008 et en avril 2010, auxquels tous les intervenants clés ont participé (l'industrie, le gouvernement, le NFTC et d'autres associations pertinentes). Les sujets à l'ordre du jour ont largement dépassé ceux portant sur les recherches et ont permis d'aborder les aspects technologiques et économiques ainsi que ceux liés aux affaires et à la croissance des pêches.
4. Continuer de collaborer avec d'autres régions comme le Nunavik, la région désignée des Inuvialuit et le Groenland afin de partager les connaissances et l'expertise de chacune en matière de sciences, de recherches et de technologies relatives aux pêches nordiques.
5. Mener des recherches sur les possibilités actuelles et nouvelles permettant aux intervenants, aux collaborateurs, aux partenaires de recherche et aux communautés d'accéder à des documents et à des données relatifs aux pêches, au plan de recherche sur les pêches au Nunavut, aux autres ministères du gouvernement du Nunavut, à la Commission d'aménagement du Nunavut, aux organisations inuites et aux partenaires de gestion.
6. Tenir un atelier avec les partenaires de cogestion et les intervenants clés pour examiner les besoins en collecte de données scientifiques et de données des IQ sur les pêches au Nunavut et à l'extérieur de la région du Nunavut.
7. Entreprendre une évaluation pour déterminer les besoins en recherche économique ainsi qu'en mesures scientifiques pour combler les lacunes relatives aux données économiques

(p. ex. valeur de remplacement alimentaire, valeur des programmes) et mettre à jour le plan de recherche sur les pêches au Nunavut en conséquence.

8. Terminer l'inventaire des ressources côtières du Nunavut dans chaque communauté et obtenir des fonds pour se rendre de nouveau dans les communautés afin de consigner les changements qui ont lieu au fil du temps. Il faudra approfondir l'inventaire afin de créer un atlas en ligne et des cartes régionales pour les espèces et les activités clés ainsi que pour concevoir un processus de révision par les pairs documenté pour les connaissances traditionnelles étudiées.
9. Continuer d'entreprendre et de soutenir des recherches sur les phoques et travailler à la publication d'une stratégie sur la chasse au phoque au Nunavut pour garantir des liens avec les pêches et les répercussions sur l'environnement marin, y compris les répercussions dues aux changements climatiques, aux maladies et aux relations prédateur-proie.
10. Continuer de mettre en œuvre et d'étendre le N-CAMP en y intégrant l'IQ et la science et en transformant les connaissances en résultats significatifs pour les communautés qui développent les pêches.

Priorité 2

Gouvernance et réglementation (GR)

GR Mission

Renforcer la cogestion et la capacité des pêches ainsi que la consultation de tous les paliers à cet effet, en particulier grâce à l'élaboration de politiques et de lois qui tiennent compte de la nature fondamentale de l'IQ afin de reconnaître le rôle unique et essentiel que la culture et les valeurs inuites jouent au Nunavut.

GR – Justification

Il faut lire attentivement les articles 5 (Animaux sauvages) et 15 (Aires marines) de l'Accord sur le Nunavut pour comprendre et appliquer les mesures de gestion des animaux sauvages et des pêches dans la région du Nunavut et dans les aires marines avoisinantes. Ces articles précisent les rôles et les responsabilités des partenaires de cogestion, les droits des Inuits relatifs à la récolte et à leur participation à la gestion des animaux sauvages ainsi que le principe de contiguïté au sujet des ressources marines des eaux hauturières du Nunavut.

Dans le système de cogestion des animaux sauvages aux termes de l'article 5 de l'Accord sur le Nunavut, les partenaires de cogestion doivent collaborer pour aider le CGRFN, le ministre des Pêches et des Océans et la Garde côtière canadienne à prendre des décisions. Cela comprend la prestation d'approbations, de conseils, de recommandations et de renseignements sur les pêches dans la région du Nunavut ainsi que la façon d'attribuer les quotas hauturiers du Nunavut. Le CGRFN est également partenaire d'activités de recherche, car il offre du financement à d'autres ministères gouvernementaux par l'entremise de la Fiducie du Nunavut pour la recherche sur les ressources fauniques ainsi qu'aux chercheurs en milieu communautaire par l'entremise du Fonds d'études sur les ressources fauniques du Nunavut et du Fonds de recherche de l'Inuit Qaujimajatuqangit.

Le CGRFN a créé une politique d'allocation pour les pêcheurs commerciaux marins en 2007 afin de mettre en place un processus ouvert, transparent et responsable pour l'attribution de ressources halieutiques au Nunavut. La politique a permis d'établir des lignes directrices et des principes clairs pour déterminer les allocations individuelles et relie l'accès et l'allocation continus aux objectifs et aux cibles de rendement afin de garantir la responsabilité. Le CGRFN a approuvé une version révisée de la politique d'allocation en 2012 afin de garantir une cohérence avec les enjeux et les préoccupations auxquels les intervenants du Nunavut font face actuellement.

Les pêches au Nunavut sont actuellement réglementées par le *Règlement de pêche des Territoires du Nord-Ouest* dont certains articles entrent en conflit avec l'Accord sur le Nunavut et les diverses mesures législatives qui incombent au MPO²¹. Le MPO, la NTI, le GN et le CGRFN travaillent ensemble pour concevoir des règlements propres au Nunavut qui prennent en compte la situation unique du territoire en matière de gestion des pêches.

En l'absence de réglementation des pêches propre au Nunavut, les pêches commerciales sont menées conformément aux lignes directrices du Protocole pour la pêche exploratoire²² mises en œuvre par Pêches et Océans Canada afin de transformer les pêches faisables en pêches exploratoires, puis commerciales. Les partenaires de cogestion reconnaissent depuis longtemps qu'une nouvelle réglementation rédigée en conformité avec l'Accord sur le Nunavut permettrait de résoudre un obstacle de longue date au développement des pêches au Nunavut.

Pour que les pêches en développement du Nunavut connaissent du succès, elles ont besoin de capacité organisationnelle, et leur réglementation doit être clarifiée à tous les niveaux, que ce soit pour les associations de chasseurs et de trappeurs, les organisations gouvernementales et l'industrie, afin de garantir qu'elles sont en mesure de s'acquitter de leurs responsabilités relatives au développement des pêches de façon efficace et coordonnée.

Il existe également certaines questions réglementaires relatives au droit des Inuits de vendre le poisson qu'ils ont pêché. Même si l'Agence canadienne d'inspection des aliments oblige l'inspection des poissons, le Nunavut est à la traîne, car il n'applique pas de mesures législatives pour réglementer la transformation du poisson sur son territoire.

²¹ Le travail de Pêches et Océans est guidé par cinq lois clés : la *Loi sur les océans*, la *Loi sur les pêches*, la *Loi sur les espèces en péril*, la *Loi sur la protection des pêches côtières* et la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* (de Transport Canada).

²² MPO. 2010. Protocole pour la pêche exploratoire à l'omble chevalier anadrome du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2010/022.

Les poissons et les fruits de mer exportés à l'extérieur du Nunavut sont assujettis à la réglementation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. La conformité à cette réglementation est coûteuse, fastidieuse et complexe, particulièrement pour les petites entreprises qui n'exportent pas de grandes quantités de produits à l'extérieur du Nunavut. Disposer d'un plus grand soutien pour atténuer le fardeau de l'inspection et de la conformité permettra éventuellement de soutenir les objectifs de gestion des pêches durables afin de respecter les exigences d'éco-étiquetage et de créer des marchés plus forts pour le poisson au Nunavut et dans les marchés internationaux tout en veillant à la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de salubrité alimentaire.

En outre, le Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques n'a pas encore été mis en œuvre au Nunavut. Cela fait obstacle à l'exploitation des ressources en mollusques et en crustacés partout sur le territoire. Des règlements devraient être instaurés pour les prises non réglementées afin de faciliter la transformation et la vente sécuritaires des produits de poissons par des entreprises souhaitant se concentrer sur les ventes au Nunavut tout en évitant les coûts supplémentaires relatifs à la conformité aux règlements fédéraux sur la salubrité alimentaire requis pour les produits exportés.

Pour terminer, comme l'éventail des responsabilités confiées aux associations de chasseurs et de trappeurs a connu une forte croissance, celles-ci ont besoin d'aide et de ressources pour gérer efficacement leurs responsabilités. Le GN et les partenaires de cogestion doivent travailler avec les associations de chasseurs et de trappeurs pour stabiliser l'effectif, pour les aider à trouver des espaces de bureau fonctionnels et sécuritaires et pour rémunérer le personnel en conséquence. Il faudra veiller à ce que les organismes de pêche et les intervenants soutiennent les initiatives visant à former et à financer ces importantes organisations afin que celles-ci soient à la hauteur de leur potentiel. Soutenir les organisations de chasseurs et de trappeurs favorisera la force et la productivité des pêches.

GR – Objectifs

1. Sonder les organisations de chasseurs et de trappeurs et les agents de protection de la faune pour déterminer comment le GN peut les aider à réaliser leur potentiel et à assumer leurs responsabilités liées à la gouvernance et à la gestion des pêches ainsi qu'à la mise en œuvre de règlements.
2. Reformuler le Groupe de travail sur les pêches au Nunavut afin d'établir des positions et des approches consensuelles pour l'industrie de la pêche au Nunavut et soutenir les intervenants qui jouent un rôle dans la gestion du poisson et la gouvernance des pêches. Développer parallèlement l'adhésion et les paramètres et établir des mécanismes de communication et de coordination à titre de groupe de travail et avec d'autres organisations, comme le Conseil du milieu marin du Nunavut²³, pour les enjeux communs (p. ex. réglementation en matière de pêches, problèmes de capacité, défis relatifs à la transformation, etc.).
3. Harmoniser autant que possible les programmes et les plans en suivant, lorsque cela est possible, ceux de la Stratégie sur la sécurité alimentaire du Nunavut, afin de favoriser une meilleure sécurité alimentaire, de développer les marchés locaux et l'infrastructure, de respecter les besoins en formation et de soutenir la bonne gestion des ressources halieutiques.
4. Soutenir et informer sans réserve l'élaboration d'une réglementation sur les pêches au Nunavut et de politiques de transformation et exercer des pressions pour faire avancer ces dossiers.

²³ Le Conseil du milieu marin du Nunavut (CMMN), établi dans le cadre de l'Accord sur le Nunavut, n'a été formé officiellement que récemment. Le CMMN exerce un rôle de conseiller afin d'émettre aux agences gouvernementales des recommandations relatives à la planification marine, à la protection marine ainsi qu'à la durabilité dans la région du Nunavut. Le CMMN est composé de représentants de la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER), de la Commission d'aménagement du Nunavut (CAN) et du CGRFN. À ce jour, un manque de financement entrave la mise en œuvre intégrale du CMMN.

5. Exercer des pressions pour la mise en œuvre du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques au Nunavut.
6. Évaluer la valeur, la sécurité et la traçabilité des échanges commerciaux de poisson et de produits du poisson entre les communautés du Nunavut, et produire un rapport qui présente des recommandations d'amélioration de la chaîne de valeur et de suivi du poisson et des produits du poisson au Nunavut.



Priorité 3

Niveaux, accès et allocations en matière de prises (NAA)

NAA – Mission

Soutenir les pêches côtières et hauturières en conservant les pêches existantes, en atteignant plus souvent les quotas offerts, en établissant de nouveaux quotas et de nouvelles pêches pour une grande variété d'espèces ainsi qu'en exerçant des pressions pour accroître l'accès, les allocations et le financement pour soutenir la croissance de l'industrie.

NAA – Justification

Le développement des pêches exige un accès à des stocks de poissons suffisants pour garantir la viabilité économique tout en respectant les droits des Inuits et l'Accord sur le Nunavut. Des difficultés à obtenir

des quotas suffisants peuvent bloquer la croissance des pêches et possiblement entraîner une détérioration lente et progressive du secteur en raison de la diminution des économies d'échelle²⁴.

La pêche à l'omble chevalier demeure une source d'alimentation essentielle et un élément commercial important de l'économie du Nunavut. En raison des emplacements éloignés et des coûts associés aux développements, les pêches d'omble chevalier n'utilisent qu'un faible pourcentage des quotas consentis. Le processus exploratoire pour ouvrir de nouveaux plans d'eau potentiellement plus rentables à la pêche à l'omble chevalier est long et difficile à mettre en œuvre.

Les pêches côtières exploratoires de flétan noir et de crevettes n'ont pas encore été menées à bien et font face à des problèmes semblables à ceux de la pêche à l'omble chevalier, comme ceux touchant à l'obtention de données, à l'accessibilité des quotas et à la capacité de traitement. Le développement de ces quotas dépend de la connaissance de la langue inuite et de la participation des OCT et des ORRF, et il pourrait entraîner des retombées directes importantes pour les communautés.

Le Nunavut est encore à la traîne par rapport à d'autres régions en matière d'accès à des quotas dans ses eaux hauturières contiguës. **Il n'existe aucun autre cas au Canada où les ressources contiguës d'un territoire sont principalement attribuées à des entreprises très éloignées de ces ressources.** Le GN, les acteurs de l'industrie de la pêche, la NTI et le CGRFN redoublent leurs efforts de lobbying pour faire augmenter la portion des ressources de pêche contiguës attribuée au Nunavut autour de 80 à 90 %, comme c'est le cas pour les régions contiguës de l'est du Canada. Le Nunavut ne contrôle actuellement que 41 % de l'attribution totale de flétan noir dans la division 0B de l'OPANO, ce qui laisse la majorité de l'attribution totale à des entités hors Nunavut. La pêche à la crevette est

²⁴ Les économies d'échelle reflètent le fait que lorsque la quantité d'une marchandise produite est plus élevée, le coût fixe par unité est plus faible, puisque les coûts sont divisés par un plus grand nombre d'unités.

encore moins juste : le Nunavut ne contrôle actuellement que 37 % de ses ressources contiguës²⁵. L'accès aux ressources hauturières et leur attribution au Nunavut sont des difficultés auxquelles les preneurs de décisions et les communautés qui dépendent de la pêche continuent de faire face.

Une approche juste et cohérente de la gestion de l'attribution des quotas aux entités du Nunavut a été mise en place en grande partie grâce à la mise en œuvre réussie de la politique d'attribution pour les pêcheurs marins du CGRFN²⁶. Cependant, certaines préoccupations demeurent dans certains secteurs, notamment les difficultés particulières des petits pêcheurs côtiers qui désirent accéder à la pêche hauturière au flétan noir et le quota exploratoire sous-utilisé de 100 tonnes de flétan noir dans la division OA de l'OPANO.

Des efforts doivent être déployés par tous les intervenants pour garantir que le Nunavut obtienne l'accès à la majorité de ses ressources de pêche hauturière. De plus, le secteur des pêches côtières du Nunavut est encore jeune et existe dans un vaste territoire encore largement inexploré en ce qui concerne les espèces commerciales potentielles et l'augmentation éventuelle des quotas commerciaux.

NAA – Objectifs

1. Obtenir au moins 85 % des quotas de pêche hauturière dans les zones de pêche hauturière contiguës en travaillant avec le gouvernement et les associations du secteur et en effectuant du lobbying pour un programme de financement et des plans de gestion propres au Nunavut qui permettraient au Nunavut d'obtenir des quotas dans les eaux contiguës.
2. Comprendre les besoins en matière de pêche de subsistance et les zones de conflit avec la pêche commerciale. Comprendre comment les zones de pêche sont utilisées par les familles et les habitants locaux.
3. Étudier des moyens permettant de pêcher de façon pratique et économique les quotas d'omble chevalier dans les régions éloignées.
4. Effectuer des activités de sensibilisation pour aider la communauté à mieux connaître les eaux commerciales accessibles, les types de permis, les exigences en matière de manipulation du poisson et de contrôle de la qualité et les rôles des organismes de cogestion pour favoriser une plus grande utilisation des quotas.
5. Trouver de nouvelles façons de favoriser le transfert de technologies et de connaissances et les projets d'améliorations de matériel pour augmenter l'efficacité et soutenir les pratiques exemplaires des pêches actuelles.
6. Travailler avec Nunavut Tourism et les ministères du GN (Développement économique et transports et le Collège de l'Arctique) pour renseigner les Nunavummiuts sur la pêche récréative au Nunavut, les avantages et les manières de s'impliquer et de répondre aux attentes des pêcheurs sportifs.
7. Continuer d'appuyer la mise en chantier et l'achèvement de pêches exploratoires d'espèces côtières et hauturières nouvelles ou existantes.
8. Appuyer les pêcheurs côtiers et les inciter, par exemple au moyen de formation ou d'équipements, à participer à la pêche des 100 tonnes du quota exploratoire de flétan noir de la zone OA de l'OPANO qui a été attribué à partir du quota hauturier pour favoriser le développement de la pêche côtière.
9. Continuer la prestation du programme d'aide au transport pour la pêche commerciale du GN, levier essentiel pour la rentabilité du secteur de la transformation des poissons, et effectuer un examen de ce programme pour en évaluer la valeur et fournir des recommandations pour l'améliorer.

²⁵ Présentation de NOAHA pour Northern Lights, présentation PowerPoint, 2014, p. 20.

²⁶ <http://www.nwmb.com/en/about-nwmb/policies-a-procedures>



Priorité 4

Capacité organisationnelle, emploi et formation (CEF)

CEF – Mission

Améliorer et augmenter la capacité, le taux d'emploi et la formation des Inuits dans les pêches, le développement commercial, la transformation, la collecte de données et la récolte.

CEF – Justification

Le développement du marché du travail, l'éducation et la formation sont essentiels pour créer des emplois et mobiliser une main-d'œuvre de pêche composée de Nunavummiuts. L'éducation, le développement de carrière et la compréhension de la dynamique en milieu de travail ont tous été soulignés comme des facteurs essentiels permettant d'améliorer la conservation du personnel, le développement de carrière et la progression et de fournir les possibilités d'emploi que recherchent les Nunavummiuts.

Employer des Nunavummiuts demeure une priorité et une source essentielle de revenus pour favoriser le développement des communautés. Un nombre important de Nunavummiuts ont été formés pour travailler sur des navires hauturiers, dans des usines de transformation et pour les pêches côtières, principalement grâce aux efforts du NFMTCC et du GN et par la participation du secteur au développement. Cependant, il n'existe pas de processus ou d'accréditation formels pour faire appel à des pêcheurs expérimentés du Nunavut pour former ou participer à la formation d'autres membres de leur communauté ou d'autres communautés du Nunavut.

De plus en plus de Nunavummiuts cherchent à obtenir une formation dans les secteurs de la pêche et de la transformation. Le Nunavut Fisheries Training Consortium (NFTC) a été fondé en 2005; depuis, il offre de la formation aux Inuits dans l'industrie de la pêche et le secteur maritime. Bien que l'objectif initial du NFTC était de former des Inuits à la pêche hauturière, son mandat s'est élargi de façon importante et comprend maintenant la formation à la pêche hauturière et côtière, la transformation alimentaire et les secteurs maritimes connexes. Étant donné son mandat élargi, le NFTC a été rebaptisé sous le nom Nunavut Fisheries and Marine Training Consortium (NFMTCC). Depuis 2005, le NFMTCC a fourni de la formation à plus de 1700 participants et obtenu un taux de réussite de 92 %, ce qui a grandement aidé plus de 300 personnes désormais employées dans l'industrie de la pêche. La formation et l'avancement professionnel sont essentiels pour augmenter le taux de participation des Nunavummiuts aux pêches.

Diverses formations sont nécessaires pour répondre aux besoins en matière de pêche hauturière, de pêche côtière de subsistance et de pêche récréative. La littératie, la numératie, les habiletés fondamentales et l'éducation de base doivent être ce sur quoi se fonde l'accès aux pêches pour des raisons commerciales ou non commerciales. Ces compétences sont également importantes pour la formation plus spécialisée et l'avancement professionnel éventuel, de sorte que les Inuits puissent

passer d'emplois non spécialisés à faible salaire à des postes spécialisés mieux rémunérés. Sur les navires hauturiers à engins mobiles, les employés inuits travaillent encore principalement dans les installations d'usinage à transformer le poisson et, sur les navires à engins fixes, ils sont essentiellement embauchés comme hommes de pont.

La formation doit s'adapter aux besoins des pêches en évolution, et il est essentiel que des jeunes soient formés pour que ce secteur demeure actif. Les changements technologiques, particulièrement ceux touchant la flotte hauturière, exigeront une formation continue. La formation pour la récolte, la manutention et la transformation de différentes espèces sera également nécessaire au fur et à mesure que de nouvelles pêches se développeront. Enfin, appuyer des modèles d'entreprises de pêche variés nécessite de la formation et d'autres programmes pour aider les petites entreprises à surmonter le manque d'expérience en affaires, les coûts élevés du démarrage d'entreprise et le manque de capitaux qui limitent actuellement le développement de ce secteur.

La conservation des travailleurs est importante pour garantir une main-d'œuvre efficace, satisfaite et durable. Savoir quel type de travail les Nunavummiuts recherchent est un élément important du processus de recrutement, tout comme renseigner les employés potentiels au sujet des divers emplois de l'industrie de la pêche, dont ceux en transformation, en recherche scientifique et en gestion. En ce qui concerne la pêche hauturière, comprendre le contexte social et économique des travailleurs permet de développer des pratiques exemplaires, par exemple impliquer les aînés dans les processus d'embauche ou promouvoir des services de soutien à la famille pour les employés. Ces pratiques peuvent améliorer grandement le rendement des employés. Des innovations pourraient être nécessaires pour attirer et conserver une main-d'œuvre inuite, notamment en raison de la concurrence d'autres secteurs en développement comme le secteur minier. Ces changements peuvent comprendre un ajustement des méthodes de gestion et des cultures de travail sans pour autant diminuer la sécurité et la productivité globale.

CEF – Objectifs

1. Fournir des occasions de formation communautaire, nouvelles ou existantes, en techniques de pêche et en utilisation d'équipement pour développer la capacité des pêches communautaires.
2. Continuer de favoriser les échanges de connaissances, la formation et le transfert de technologies au moyen d'ateliers, de projets de formation sur la terre ferme et de création de matériel pédagogique.
3. Fournir une assistance continue et plus grande au NFMTTC pour :
 - a. permettre aux Inuits de passer de postes en usine ou de postes d'hommes de pont à des postes de gestion et des emplois techniques;
 - b. sensibiliser les intervenants et le grand public aux possibilités d'emploi dans le secteur des pêches hauturières, côtières et récréatives;
 - c. travailler à l'accréditation de Nunavummiuts comme formateurs pouvant donner des cours du NFMTTC;
 - d. offrir de la formation en contrôle de la qualité pour la manipulation du poisson dans l'ensemble du Nunavut;
 - e. améliorer la communication et tenir les intervenants informés des possibilités de financement ou de formation et des développements;
 - f. aider les travailleurs de l'industrie de la pêche à créer des plans d'avancement professionnel comprenant entre autres les besoins en formation, le développement de compétences transférables et les besoins de soutien familial; aider le NFMTTC à étudier les approches de formation et à déterminer si celles-ci répondent aux besoins du secteur;

- g. évaluer l'intégration des besoins et des occasions de formation en pêche aux plans de développement économique communautaire par des efforts collaboratifs et des partenariats stratégiques;
- h. appuyer la formation en finances et en gestion de projets pour les personnes et les petites entreprises actives dans l'industrie de la pêche.



Priorité 5

Financement et production de recettes (FPR)

FPR – Mission

Augmenter le financement stable et à long terme de sources nombreuses et diversifiées pour encourager la collaboration, maximiser l'efficacité et stimuler le développement des pêches.

FPR – Justification

Sans financement continu garanti, les intervenants doivent déployer d'importants efforts et faire face à de nombreux risques pour exploiter efficacement leurs ressources financières. Le financement actuel pour

les entreprises et les projets touchant à la pêche provient de programmes d'aide du GN comme le programme d'expansion et de diversification des pêches, du programme d'investissements stratégiques du MDET, d'investissements du secteur privé dans l'industrie, d'autres programmes d'assistance offerts par le gouvernement fédéral (y compris par l'entremise de l'Agence canadienne de développement économique du Nord), d'organismes à but non lucratif, d'établissements universitaires et d'organismes de recherche.

Des investissements majeurs sont nécessaires pour soutenir la recherche, la formation, l'infrastructure, le développement commercial, le marketing et les activités de renforcement de la capacité afin de concrétiser la vision du développement des pêches du Nunavut. De plus, il faut améliorer et rationaliser l'accès et la communication relatifs aux sources de financement qui pourraient appuyer le développement des pêches.

Les Inuits ne disposent pas d'un financement fédéral similaire à celui offert aux territoires du sud afin de développer leurs ressources et d'avoir accès aux pêches contiguës. Les initiatives fédérales comme la Stratégie relative aux pêches autochtones et le Programme de transfert des allocations n'étaient pas accessibles au Nunavut, puisqu'elles s'appliquent uniquement aux régions n'ayant pas d'accord de revendications territoriales²⁷. La mise en place de programmes fédéraux analogues pour le Nunavut fournirait une source équitable et essentielle de soutien pour le développement des pêches du territoire.

La croissance dépendra ultimement de la disponibilité des ressources halieutiques, mais aussi de l'application appropriée et opportune d'initiatives de marketing et de valorisation de la marque qui assurent une utilisation répandue et stable des produits de poisson dans l'ensemble du territoire et au-delà.

²⁷ Enquête sur les programmes et moyens de financement disponibles pour soutenir le développement des pêches du Nunavut. Préparée pour le gouvernement du Nunavut, Nunavut Tunngavik Inc. et le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut par Andews Port Services Ltd et TriNav Fisheries Consultants Inc. en mars 2014.

FPR – Objectifs

1. Déterminer des sources de financement pour l'industrie de la pêche afin de soutenir l'achat de navires et de licences ainsi que la modernisation de la flotte.
2. Établir un financement à long terme sûr et adéquat pour le NFMTCC afin d'offrir des formations de façon constante et de permettre le développement de programmes d'avancement professionnel à long terme pour les apprentis.
3. Explorer des options de ressources humaines pour développer la division des Pêches et de la Chasse au phoque afin de répondre à la demande de la croissance des pêches du Nunavut.
4. Travailler avec les organismes de financement basés au Nunavut qui comptent des activités de pêches dans le cadre de leurs programmes afin de trouver des façons de mieux promouvoir les programmes de financement en lien avec les pêches et de rationaliser les processus de demande de financement des pêcheurs nouveaux et existants à l'échelle régionale. Songer au développement d'une approche à « guichet unique » où le soutien peut être fourni directement aux demandeurs de multiples agences. Consulter les autres ministères, le gouvernement fédéral et les régions qui ont développé des approches semblables afin de déterminer comment elles pourraient être appliquées au Nunavut.
5. Faire pression pour obtenir des programmes fédéraux de développement des pêches spécifiques au Nunavut et similaires à ceux offerts aux autres groupes autochtones du Canada.
6. Faire pression pour que les aliments locaux prélevés dans la nature reçoivent un accès égal au programme de contribution Nutrition Nord.
7. Collaborer avec des agences de cogestion et de financement afin d'obtenir un financement à long terme pour soutenir un programme de recherche renouvelé pour les pêches au Nunavut.
8. Augmenter le financement du programme d'expansion et de diversification des pêches géré par la division des Pêches et de la Chasse au phoque.
9. Soutenir les efforts du CGRFN durant les processus d'attribution des quotas pour assurer que les entreprises qui reçoivent des quotas continuent de réinvestir dans l'industrie de la pêche.
10. Explorer des approches novatrices et des partenariats stratégiques potentiels pour soutenir les besoins de développement des pêches de Kivalliq et de Kitikmeot afin d'atténuer les effets du manque de pêches hauturières à grande échelle et de fournir un revenu de développement.
11. Chercher des occasions d'investissement privé afin de développer des installations de transformation locales, offrir des services de soutien après le développement d'infrastructures maritimes et établir un partenariat avec l'industrie et le gouvernement afin de développer l'infrastructure maritime, dont les nouvelles technologies et la recherche.

Priorité 6

Infrastructure (INF)

INF – Mission

Financer, planifier et fournir un soutien pour la capacité de récolte, de stockage et de transformation de la communauté ainsi que les ports pour petits bateaux et autres infrastructures côtières.

INF – Justification

L'infrastructure est nécessaire au développement de pêches durables au Nunavut. Les conditions environnementales

extrêmes et les coûts au Nunavut présentent des défis considérables pour l'expansion et l'entretien de l'infrastructure clé du territoire. Sans le développement d'une infrastructure maritime de base, les pêches continueront d'opérer nettement en dessous de leur efficacité potentielle et maximale. Une stratégie de transformation spécifique est nécessaire pour déterminer où il est possible d'établir ou de développer une infrastructure de pêche clé, comme des usines de transformation. Il y a toujours eu, dans presque toutes les communautés du Nunavut, un intérêt pour le développement de l'infrastructure maritime, et cette tendance se poursuivra.

Le Nunavut débarque une très petite partie de ses prises de flétans noirs et de crevettes au Nunavut. La majeure partie est expédiée dans d'autres territoires (le Groenland et Terre-Neuve-et-Labrador) pour transformation secondaire ou expédition à d'autres destinations. Cette situation entraîne une perte considérable de revenus potentiels et d'emplois pour le territoire. Un rapport a indiqué que la flotte du Nunavut rapporte annuellement plus de 8 millions de dollars au port de Nuuk, au Groenland²⁸.

Une installation de déchargement accessible et appropriée pour les navires hauturiers au Nunavut pourrait faire économiser 9,5 millions de dollars par an aux navires du Nunavut et créer 55 000 heures de travail, ce qui représente plus d'un million de dollars en salaires²⁹.

La réduction de cette fuite économique en lien avec le manque d'infrastructure maritime au Nunavut constitue une priorité pour le développement des pêches hauturières. Le développement réussi d'une infrastructure qui peut soutenir la pêche hauturière ainsi que de ports pour petits bateaux sur tout le territoire générerait des occasions pour des infrastructures comme des entrepôts frigorifiques, des centres de services maritimes et des capacités de ravitaillement.

²⁸ Burke Consulting et al., *Economic Feasibility of Establishing an Offloading Port in the Hamlet of Qikiqtarjuaq*, 2013, p. 5.

²⁹ Ibid., p. 5.

L'amélioration de la capacité de l'infrastructure de pêche au-delà des installations existantes permettrait à plus de communautés de développer les ressources locales ou d'y avoir accès. Cela compterait des installations de déchargement des navires, des endroits pour vider le poisson l'été, de l'entreposage (p. ex. pour congeler le poisson en été avant de l'expédier vers l'usine) et une transformation mineure (p. ex. la coupe et l'emballage de produits pour les marchés alimentaires du Nunavut).

Les installations de transformation peuvent constituer une source vitale d'emploi dans les communautés et sont essentielles pour transformer les pêches côtières exploratrices en opérations commerciales à pleine échelle. Il est également essentiel de songer au meilleur emplacement pour les usines de transformation et de développer une stratégie pour ces développements du territoire. Les attentes de la communauté sont élevées; il faut donc éviter de développer les installations de transformation au-delà de ce que les ressources, le marché et les communautés peuvent supporter. Il faut établir des critères clairs pour déterminer les communautés qui présentent le meilleur potentiel de succès pour des installations de transformation tout en évitant de provoquer des effets négatifs sur la viabilité des installations existantes.

INF – Objectifs

1. Continuer de faire pression sur le MPO pour faire avancer le développement de l'infrastructure maritime qui élimine les fuites économiques de la pêche hauturière et pour créer plus de ports pour petits bateaux sur tout le territoire.
2. Consulter l'industrie de la transformation du poisson pour évaluer l'infrastructure maritime existante et les besoins futurs du territoire (p. ex. à quel endroit les usines de transformation devraient ou ne devraient pas se trouver). Compléter les informations recueillies à l'aide d'une étude sur la faisabilité économique.
3. Étudier les technologies qui soutiennent le développement des pêches côtières.

4. Continuer de promouvoir le développement et l'utilisation efficace de l'infrastructure maritime et d'autres infrastructures essentielles à l'industrie de la pêche, autant côtière que hauturière.
5. Collaborer avec d'autres ministères et agences afin de permettre la construction de routes, de sentiers et de ponts dans le but de favoriser l'accès aux rivières et aux lacs pour la pêche. Cela soutiendra également la pêche récréative et de subsistance en améliorant l'accès aux lacs et aux rivières.
6. Collaborer avec des partenaires de cogestion et d'autres ministères gouvernementaux afin de fournir le soutien nécessaire aux organisations de chasseurs et de trappeurs. Les organisations de chasseurs et de trappeurs jouent un rôle considérable dans le développement et la gestion des pêches. De nombreuses organisations sont sous-financées et situées dans des bâtiments vieillissants où les locaux à bureaux et les fournitures sont limités.
7. Collaborer avec le MDET et les communautés afin de développer une infrastructure de pêche locale qui compte des congélateurs communautaires et de petites usines de transformation.

Priorité 7

Commercialisation et accès au marché (CAM)

CAM – Mission

Développer des produits sains, locaux et durables pour les marchés locaux de prises côtières et continentales de poissons et de produits du poisson du Nunavut.

CAM – Justification

Il faut plus de travail pour mettre en œuvre les recommandations de la stratégie marketing, comme assurer la grande qualité du produit

et le respect des normes de sécurité alimentaires associées à la marque Truly Wild. Il est encore nécessaire de soutenir le marketing et la valorisation de la marque pour les produits à valeur ajoutée ainsi que pour le poisson frais dans les marchés de niche qui peuvent se permettre des prix élevés. Les efforts devraient se concentrer sur le développement de gammes de produits; la création de produits culturellement pertinents et abordables; la promotion de tous les produits du poisson du Nunavut provenant des prises côtières et continentales; ainsi que le développement d'un marché pour les espèces non traditionnelles (comme le flétan) au Nunavut. L'objectif général est d'augmenter la disponibilité des poissons et des produits du poisson du Nunavut et de les positionner comme gamme supérieure pour les produits de la pêche du Nunavut à l'extérieur du territoire tout en maintenant l'abordabilité dans le Nunavut.

Il faut mieux comprendre comment il serait possible d'augmenter la consommation d'omble et comment la pêche côtière peut répondre à la demande locale d'omble, y compris les possibilités de développer les marchés d'aliments traditionnels ainsi que des partenariats avec les détaillants et restaurants existants du Nunavut. Le développement de nouvelles réglementations, s'il est effectué correctement, pourrait également augmenter les ventes locales.

La possibilité de certification écologique a été examinée pour de nombreux éléments des pêches du Nunavut. L'obtention d'une certification constitue une entreprise rigoureuse et coûteuse qui peut prendre plusieurs années, particulièrement dans les zones pauvres en données comme l'Arctique. C'est un processus qui compte de nombreuses étapes, soit une évaluation préliminaire, une évaluation complète, la certification, des vérifications annuelles et une réévaluation après cinq ans. Toutefois, en dépit des coûts et du temps, les avantages pour les produits du poisson du Nunavut peuvent l'emporter sur les coûts.

Encadré : Les crevettes du Nunavut ont reçu la certification du Marine Stewardship Council (MSC), et les évaluations préliminaires du MSC sont terminées pour les pêches d'omble de la baie Cumberland et de Cambridge Bay ainsi que pour la pêche d'hiver de flétan de la baie Cumberland. Au moment des évaluations préliminaires, les données étaient insuffisantes pour passer à l'étape de l'évaluation complète. Puisque de nouvelles initiatives de recherche ont eu lieu dans la baie Cumberland pour le flétan et l'omble et à Cambridge Bay pour l'omble au cours des dernières années, il convient d'envisager de nouvelles évaluations préliminaires qui incorporent les nouvelles données afin de déterminer si ces pêches pourraient passer à l'étape d'évaluation complète pour la certification.

Obtenir la certification écologique donnerait un avantage concurrentiel à l'industrie dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel et attirerait l'attention internationale sur son engagement envers la responsabilité environnementale et les pêches durables. L'Union européenne met en œuvre des normes de certification écologique dans le secteur des poissons et des fruits de mer et a établi une norme pour l'importation du poisson qui est beaucoup plus stricte que celle des autres pays; les États-Unis ont commencé à activement faire de même, en accordant plus d'importance à la traçabilité des produits de la mer et aux pêches durables. Il y a aussi un

intérêt grandissant en Asie, particulièrement au Japon. Puisque la pêche au flétan dépend beaucoup de l'exportation, particulièrement vers le marché européen, il pourrait être de plus en plus important pour l'industrie d'investir dans la certification écologique afin de maintenir sa part du marché international.

La collaboration continue avec Nunavut Tourism est essentielle à la promotion et au soutien des pêches récréatives du Nunavut auprès des visiteurs et des résidents, surtout avec les récentes baisses de revenus des pêches. Puisque peu d'endroits octroient des permis, l'accessibilité des permis de pêche sportive pour les visiteurs et les résidents des communautés en dehors d'Iqaluit présente un défi de taille. Non seulement la mise en place d'un système de demande de permis en ligne serait avantageuse pour les pêcheurs sportifs, mais elle réduirait l'erreur humaine et aiderait à obtenir des statistiques afin de mieux comprendre l'industrie de la pêche récréative.

De nombreux exploitants éprouvent des difficultés à couvrir toutes les dépenses connexes et ont besoin de davantage de soutien afin de continuer d'offrir les avantages qu'ils apportent à l'économie du Nunavut.

Il faut également consulter les partisans de la pêche sportive et les pourvoies touristiques afin d'assurer que toutes les parties intéressées disposent d'une tribune pour être au courant des changements et des développements touchant la pêche récréative et qu'elles travaillent à l'établissement de ressources de pêche saines et durables. L'emploi des Inuits dans l'industrie de la pêche récréative constitue un autre enjeu important.

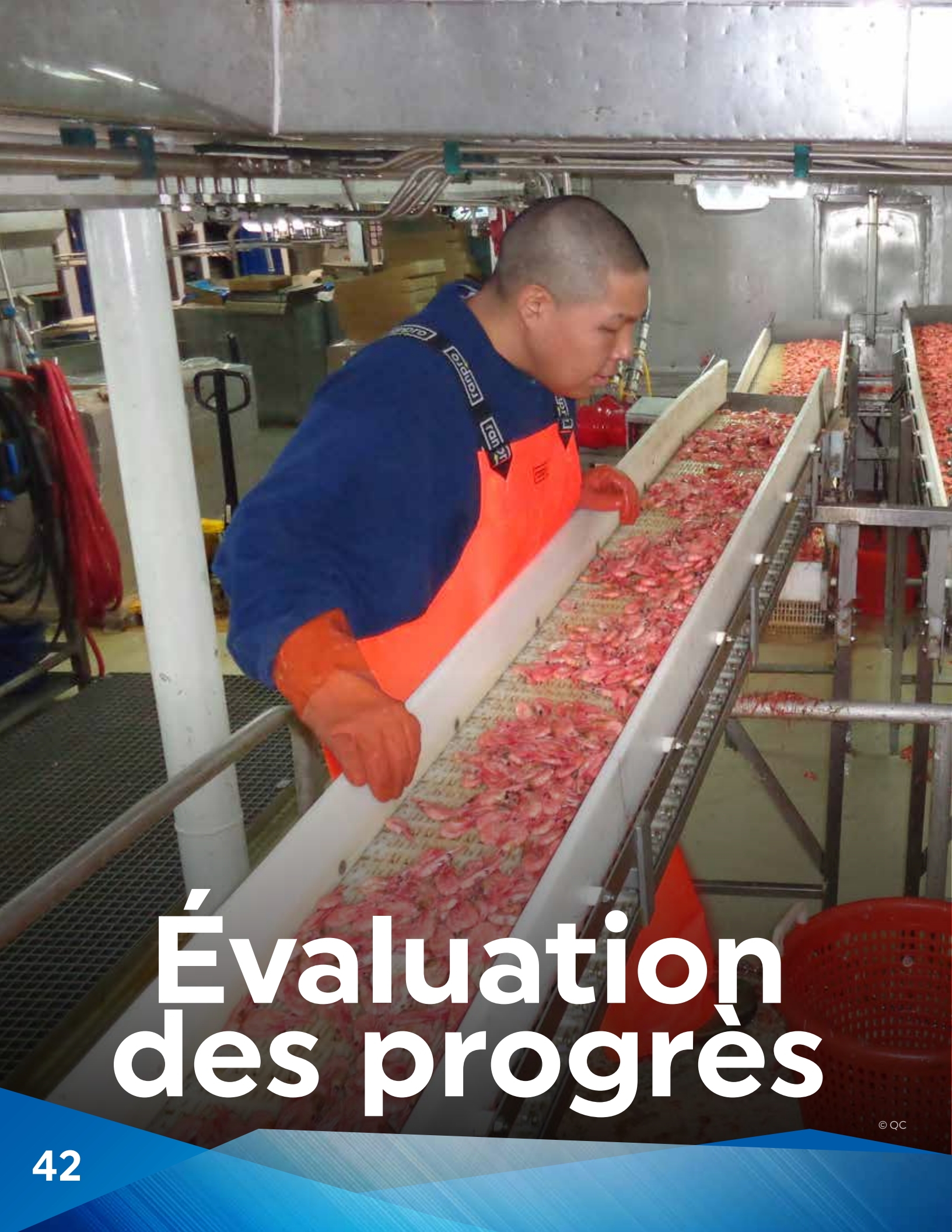
CAM – Objectifs

1. Soutenir et appuyer l'établissement de marchés d'aliments traditionnels dans l'ensemble du territoire afin de soutenir les pêches locales, l'abordabilité et l'accès à la nourriture.

2. Collaborer avec les pêcheurs, les producteurs et les détaillants du Nunavut afin de promouvoir les produits du poisson, d'augmenter les ventes dans le territoire et d'augmenter l'utilisation de la marque Truly Wild.
3. Collaborer avec les partenaires fédéraux afin d'évaluer et de traiter les obstacles tarifaires et non tarifaires qui peuvent miner la capacité du Nunavut à accéder à des marchés; ainsi, tirer avantage de tout accord qui élimine les barrières de l'accès aux marchés.
4. Examiner et développer les efforts de marketing et la promotion de la marque Truly Wild.
5. Continuer de soutenir la recherche nécessaire pour le flétan de la pêche côtière et les pêches d'omble afin d'avoir suffisamment de données pour passer au processus d'évaluation complète de la certification MSC.
6. Explorer les options de certification écologique pour les pêches qui ne sont pas admissibles à une évaluation complète ou lorsque la certification n'est pas économiquement viable.
7. Développer et mettre en place un système de demande de permis en ligne pour les pêches récréatives.
8. Renforcer la collecte de statistiques (y compris le Sondage de fin de voyage du Nunavut) afin de mieux comprendre l'industrie de la pêche récréative.
9. Fournir un financement continu à Nunavut Tourism et soutenir cet organisme pour :
 - a. soutenir et promouvoir la pêche récréative au Nunavut auprès des visiteurs et des résidents;
 - b. consulter les partisans de la pêche sportive et les exploitants touristiques afin d'assurer que toutes les parties intéressées disposent d'une tribune pour être au courant des changements et des développements touchant la pêche récréative et qu'elles travaillent à l'établissement de ressources de pêche saines et durables.



© Sarah Arnold



Évaluation des progrès

© CC

Le succès de la Stratégie des pêches du Nunavut dépendra principalement de la détermination, des efforts et de la coopération des grands intervenants et des partenaires de cogestion dans le secteur. Il sera essentiel que ces intervenants partagent la même perspective sur les grandes priorités de la stratégie afin d'optimiser la probabilité d'obtenir du succès dans le secteur des pêches au Nunavut. Tous les intervenants devront soutenir fermement le projet, et des plans de mise en œuvre clairs et réalistes seront essentiels à l'avancement de la stratégie. Une sensibilisation continue à l'évolution de la stratégie vers l'atteinte de ses objectifs sera indispensable afin de permettre des ajustements et de réviser les éléments de la stratégie au fil du temps.

Le développement de pêches durables entraîne des avantages économiques et en matière d'emploi pour les communautés du Nunavut, favorise la réduction de la pauvreté et accroît la sécurité alimentaire en soutenant les pêcheurs et la capacité des pêcheurs à poursuivre leur pêche de subsistance. Tous ces éléments peuvent être mesurés et évalués au fil du temps pour en connaître les réussites et les échecs, y compris les défis et les occasions connexes.

Toutes les activités centrées sur cette stratégie, particulièrement celles qui forment les plans d'action, seront surveillées et évaluées à l'aide d'importants critères généraux (présentés ci-dessous). Ces critères seront utilisés lors de l'examen de projets et d'activités à des fins d'inclusion dans les plans d'action ainsi que lors d'examens annuels de projets et d'activités au cours de la durée de vie de cette stratégie. Les critères sont généraux, mais constituent un excellent point de départ pour la compréhension collective des éléments importants aux yeux des Nunavummiuts en matière de stratégie des pêches efficace :

- Quels sont les avantages et les bienfaits pour le Nunavut? Pour les Inuits?
- Comment répondent-ils aux besoins et aux préoccupations de la communauté?
- Offrent-ils des possibilités de formation, de transfert technologique et de renforcement de la capacité?
- Quelle est la valeur socioéconomique de l'activité?
- Quelle est la faisabilité ou la viabilité de l'activité?
- Les activités sont-elles des initiatives autosuffisantes?
- Quelles sont les échelles spatiales et temporelles? Sont-elles appropriées? Efficaces?
- Les besoins des intervenants clés sont-ils satisfaits? Peuvent-ils l'être?
- L'activité est-elle faite selon les meilleures pratiques?
- Les partenariats établis et les efforts déployés permettent-ils de limiter la multiplication des efforts et de maximiser l'efficacité?
- L'activité permet-elle de réduire des problèmes de sécurité alimentaire?
- Permet-elle aux pêches de constituer un moyen d'ajouter de la valeur à l'ensemble de la communauté?
- L'activité permet-elle la responsabilisation des intervenants et encourage-t-elle la bonne gestion des ressources?
- Les attentes de la communauté sont-elles bien gérées?
- Les intervenants sont-ils bien consultés?

- L'activité favorise-t-elle une approche multidisciplinaire lors de la résolution de problèmes ou de la prise de décisions?
- L'activité aborde-t-elle certaines répercussions et certains facteurs de stress, comme les changements climatiques et les problèmes de capacité?

Le GN a engagé des fonds pour mettre en œuvre des processus d'examen annuels pour la stratégie et les plans d'action, y compris une réunion de planification annuelle ainsi qu'une rétroaction en tout temps, pour que les intervenants puissent confirmer que la stratégie et les plans d'action répondent aux besoins des pêches au Nunavut.

Au bout du compte, le succès de la stratégie se traduira par la vitalité et la pérennité de toutes les pêches au Nunavut et leurs répercussions positives durables sur la santé et l'enrichissement des communautés. On mesurera le succès de la stratégie en combinant la rétroaction des intervenants, les changements positifs qu'elle entraîne sur le plan de la conservation et de la gestion des habitats des poissons, l'efficacité de la gestion des pêches en vue d'atteindre les points de référence et des normes durables sur le plan écologique ainsi que la maximisation de la valeur des ressources de pêche au Nunavut.





Annexes

Intervenants consultés

Vous trouverez ci-dessous une liste de toutes les entités qui ont participé au processus de renouvellement :

- Organisations de chasseurs et de trappeurs dans toutes les communautés du Nunavut
- Les trois organisations régionales des ressources fauniques (Qikiqtani, Kivalliq, Kitikmeot)
- Les trois associations inuites régionales (Qikiqtani, Kivalliq, Kitikmeot)
- Gouvernement du Nunavut : ministère de l'Environnement, ministère du Développement économique et des Transports, ministère des Services familiaux et ministère de la Santé
- Gouvernement du Canada : Pêches et Océans Canada, Agence canadienne de développement économique du Nord, Service hydrographique du Canada, Parcs Canada, Conseil national de recherches
- Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut
- Nunavut Offshore Allocation Holders Association: Baffin Fisheries, Arctic Fishery Alliance LP, Cumberland Sound Fisheries Ltd., Qikiqtaaluk Corporation
- Nunavut Fisheries and Marine Training Consortium
- Nunavut Tunngavik Inc.
- Société de développement du Nunavut et ses filiales : Kivalliq Arctic Foods, Kitikmeot Foods Ltd., Pangnirtung Fisheries Ltd.
- Nunavut Tourism
- Collège de l'Arctique du Nunavut
- Commission d'aménagement du Nunavut
- Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions
- Divers chercheurs universitaires

Liste des acronymes

Accord sur le Nunavut	Accord sur les revendications territoriales du Nunavut – titre complet : « <i>L'accord entre les Inuit de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada</i> »	kg	Kilogrammes
AECG	Accord économique et commercial global de la Commission européenne-Canada	MDET	Ministère du Développement économique et des Transports (gouvernement du Nunavut)
AFA	Arctic Fishery Alliance LP	MPO	Ministère des Pêches et des Océans
BF	Baffin Fisheries	MSC	Marine Stewardship Council
CAM	Commercialisation et accès au marché	N-CAMP	Programme communautaire de surveillance aquatique du Nunavut
CEF	Capacité organisationnelle, emploi et formation	NAA	Niveaux, accès et allocations en matière de prises
CGRFN	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut	NFMTC	Nunavut Fisheries and Marine Training Consortium
CMMN	Conseil du milieu marin du Nunavut	NOAHA	Nunavut Offshore Allocation Holders Association
CSFL	Cumberland Sound Fisheries Ltd	NO	Navire océanographique
FFPM	Forces, faiblesses, possibilités et menaces	NTI	Nunavut Tunngavik Inc.
FPR	Financement et production de recettes	OCT	Organisation de chasseurs et de trappeurs
GN	Gouvernement du Nunavut	OPANO	Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest
GR	Gouvernance et réglementation	PCCSM	Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques
INF	Infrastructure	PTA	Prises totales autorisées
IQ	Inuit Qaujimajatuqangit	QC	Qikiqtaaluk Corporation
IQSD	Inuit Qaujimajatuqangit, science et durabilité	RN	Région du Nunavut
IRCN	Inventaire des ressources côtières du Nunavut	t	Tonnes

STRATÉGIE DES PÊCHES DU NUNAVUT 2016-2020



Ministère de l'Environnement
Division des Pêches et de la
Chasse au phoque